

Enfants à la Rue et Terrains de Jeux

La question de donner aux enfants un endroit où ils peuvent s'amuser, sans danger pour eux-mêmes, et sans ennui pour personne, revient sur le tapis. Nous avons confiance que le conseil s'occupera sérieusement de donner des terrains de jeux aux enfants de notre ville. C'est d'ailleurs plus que jamais le moment d'y songer. Les vacances approchent, avec la fermeture des classes une quantité d'enfants qui trouveraient à l'écarter tout l'espace voulu pour prendre leurs ébats, ne sauront plus où se diriger une fois les préaux fermés.

On s'est demandé s'il n'était pas à propos de laisser à la disposition des enfants ces préaux des écoles durant la vacance. Il n'y a pas de doute que si on en décidait ainsi, il faudrait en même temps aviser un moyen d'assurer la bonne surveillance. La jeunesse est naturellement turbulente, et il n'est pas bon de la laisser absolument à elle-même. En lui donnant la surveillance requise et les cours de nos écoles, notre jeunesse pourrait s'en donner à cœur joie. Cela vaudrait mieux que d'encombrer nos rues, ou encore de s'éloigner trop de la maison paternelle pour pouvoir librement se livrer à des exercices qui sont une nécessité pour les enfants qui grandissent.

Pour les plus jeunes, le chef de Police recommande aux parents de les garder à la maison et sous aucun prétexte de les laisser courir la rue. Nous avons des règlements qui interdisent aux enfants de jouer dans les rues de la cité. Nous demandons que ces règlements soient scrupuleusement observés. Outre les dangers multiples que courent ces enfants abandonnés à eux-mêmes dans la rue, il y a en plus l'inconvénient sérieux de nuire à la paix publique et à la circulation. La plupart des parents ont à cœur de garder leurs enfants près d'eux, de les surveiller à toute heure du jour.

Malheureusement, d'autres parents ne comprennent pas leur devoir à ce sujet. Des mères insouciantes et imprévoyantes semblent n'avoir d'autre désir que de se débarrasser de leur enfant. Dès les premières heures du jour les portes s'ouvrent et les enfants vont à la rue. Souvent des tout-petits de deux ans encombrant les trottoirs, traversant la chaussée parmi voitures et automobiles, et provoquant comme à plaisir les pires accidents. A les voir ainsi abandonnés on dirait que ces enfants n'ont pas de mères; le plus souvent la vérité est que leurs mères préfèrent se décharger sur les voisins du soin de leur propre progéniture. La bonne administration de la cité ne peut admettre pareille insouciance et semblable ignorance des règlements.

Si nous en croyons la déclaration que vient de faire le Chef de Police, il est à présumer que l'autorité mettra fin à ce qui est devenu un abus, et sévira contre les enfants abandonnés à la rue. Le chef de Police Vachon a déclaré ceci: "Le moyen le plus efficace de remédier au fait que trop d'enfants jouent dans la rue, c'est la coopération des parents. Je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour leur demander de coopérer avec la police pour rendre la circulation aussi sûre que possible. Durant la vacance, ils pourraient envoyer les plus grands des enfants s'amuser sur les terrains de jeux et les plus petits devraient être gardés dans les cours."

Il est bien évident que les parents devraient garder leurs plus jeunes enfants dans leurs cours au lieu de les laisser traîner la rue. Nous souhaitons bien que le Chef de Police, avec la coopération du public, réussisse à donner au règlement qui concerne la circulation et la paix des rues de la cité le respect qui lui est dû.

Joseph Barnard.

Singulière Tactique

C'est une tactique bien singulière en effet que celle adoptée avec un ensemble touchant par les deux hebdomadaires qui assument la défense du parti libéral dans le district. A propos de la nomination d'un juge nous avons demandé, en termes assez clairs pour être compris de tout le monde, que le tribunal des Trois-Rivières ne soit plus présidé par un juge tiré des rangs du barreau local, mais par un juge venu de l'étranger. Nous n'avons jamais prétendu que le choix d'un juge ne pouvait pas être fait parmi nos avocats trifiuivens. Cette attitude serait aussi injuste que stupide. Ce n'est pas être injuste pour notre barreau local que de demander qu'un de ses membres, devenu juge, soit envoyé présider la justice dans un autre district, et qu'un avocat d'ailleurs, élevé à la magistrature, soit placé sur le Banc de Trois-Rivières.

Notre demande est précise; elle est justifiée par les faits et s'accorde avec le meilleur intérêt de la magistrature et des justiciables. Et alors, il devient étonnant que ni l'Echo du St-Maurice, de Shawinigan, ni le Flambeau de la rue Des Forges, qui glossent tous deux sur l'attitude du Bien Public, ne prennent position ni dans un sens ni dans l'autre. Sont-ils, oui ou non, d'opinion qu'il est préférable de continuer d'avoir sur le Banc de Trois-Rivières un avocat de notre barreau local? Car, enfin, c'est toute la question.

L'Echo du St-Maurice, parti sur une mauvaise erre d'aller, continue à dire que le Bien Public ne veut, pas qu'on choisisse les juges parmi les avocats des Trois-Rivières. Il prend prétexte de son erreur pour donner libre cours à une indignation qui ne veut plus finir. Ceci lui évite de dire, si oui ou non, à son avis, il est préférable de demander ce que les autres districts ruraux ont obtenu, à savoir, que la justice aux Trois-Rivières soit administrée par un juge pris à l'étranger.

Il est vrai que, en docile partisan, le rédacteur de l'Echo du St-Maurice dit en somme que, un avocat bleu devenu juge dans son propre district est une chose qui n'est pas à tolérer, et que lorsque c'est un rouge du district qui devient juge aux Trois-Rivières, tout est très bien, parce que, écrit-il, "le parti libéral a pour idéal la liberté et la justice dans la plus large acception du mot." Cette banalité pourra sans doute servir celui qui l'émet, mais elle ne règle pas la question qui nous occupe.

De son côté, le Flambeau se garde bien également de prendre position sur la question telle que posée par nous. A l'exemple de son confrère de l'Echo du St-Maurice, il bifurque. Il prétend que ce à quoi nous tenons surtout c'est la mise de la judicature aux Trois-Rivières sous la loi nouvelle du tour de rôle, et il se donne du mal à établir ce que nous perdons en n'ayant plus de juges à résidence fixe ici. Mais encore ici, le confère du Flambeau se garde bien de dire s'il est d'avis qu'il est préférable d'avoir comme juge un avocat d'ici, ou d'avoir un juge venu de l'étranger. Et pourtant, toute la question est là.

Nous n'avons jamais contesté que un ou deux juges à résidence fixe aux Trois-Rivières constituait un avantage évident. Il serait stupide de prétendre le contraire. Seulement nous disons que si le gouvernement persiste à nommer juges aux Trois-Rivières des avocats du district, il est préférable de renoncer aux avantages de juges résidents pour s'en remettre à la loi commune du tour de rôle. Car si ce mode représente pour nous des inconvénients, il nous offre du moins l'avantage d'une plus grande impartialité.

Les autres districts ruraux jouissaient comme nous des avantages de juges résidents. Mais lorsque le gouvernement s'est mis à leur donner comme juges des avocats tirés des rangs de leurs propres districts, les abus ont été tellement criants que, justiciables et avocats ont préféré renoncer aux avantages de juges résidents pour s'en rapporter à la loi du tour de rôle.

Dès notre premier article écrit à ce sujet nous avons franchement exposé toute notre attitude. Le 24 mars nous écrivions: "Nous insistons sur le fait que le temps est venu de mettre enfin les citoyens du district des Trois-Rivières sur le même pied d'impartialité que les citoyens des autres districts, et de respecter le principe, respectable à tant d'égards, qui veut que jamais un avocat devienne juge dans le propre district où il a exercé sa profession. C'est pour avoir violé trop fréquemment ce principe que les autres districts ruraux en sont venus à penser qu'il était préférable de renoncer aux avantages d'un juge résident, pour s'en rapporter à des juges étrangers venant à tour de rôle leur distribuer la justice avec plus de garanties d'impartialité."

Voilà ce que nous écrivions dans notre premier article du 24 mars.

LA FETE DU SUPERIEUR AU SEMINAIRE ST-JOSEPH

Lundi dernier, à l'occasion de la fête de Monseigneur le Supérieur, les hommages de la Communauté ont été présentés à Monseigneur Ls. Chartier, P. A., dans les termes suivants: A Monseigneur Ls. Chartier, P. A., V. G. Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières.

Monseigneur le Supérieur. Quand le pèlerin du désert a marché quelques heures sous la pesante caresse d'un soleil de plomb, déjà il soupire ardemment après la première oasis. Et d'aussi loin qu'il aperçoit cet îlot de verdure, il le salue avec transport. Puis, après un repos à l'ombre de ses frais bocages, au bord de ses sources limpides, il poursuit sa traversée avec un regain de courage qui le soutient jusqu'au terme de son voyage aventureux.

L'écuyer, voyageur hardi à travers les vastes domaines de la science, après quelques mois de cheminement, perd souvent de son intempérance, de son enthousiasme, de sa joie franche, et parfois se sent défailir. Comme au pèlerin du Sahara, il lui faut, de distance en distance, une journée de repos absolu pour liquider ses fatigues et emmagasiner des forces nouvelles.

Le congé de janvier, la Saint-Joseph, Pâques, sont de ces jours revivifiants.

Pourtant, pardessus ces dates bien désirées, il en est une autre attendue avec réelle impatience et fixée du plus loin qu'elle se peut entrevoir. Je veux dire ce jour, où réunis autour de vous, Monseigneur, comme une famille patrilinéaire, autour de son chef vénéré, nous pouvons, dans toute la spontanéité de nos cœurs aimants, essayer, au moins, de vous traduire les sentiments qui nous animent. Oui, je veux dire ce jour dont nous palmodions les matines, ce soir: le jour de votre fête. Demain donc, en votre honneur, nous voulons faire trêve au labeur quotidien mais, soyez-en assuré, pour mieux vaincre les difficultés de la fin. Et, comme preuve de notre sincérité, recueillez cet aveu des sentiments que nourrissent nos cœurs larges comme nos projets d'avenir.

Oui, Monseigneur, mais il n'y a pas d'obligation à descendre dans les détails et à pénétrer les replis de nos âmes. Notre piété, notre politesse, notre travail, toute notre conduite, parlent assez ouvertement pour vous dire que nous voyons dans votre direction la vraie manifestation de la volonté divine.

Dépendant ce sur quoi il est bon d'insister, c'est notre détermination à nous bien pénétrer de vos directives pour qu'elles aient leur prolongement jusqu'au terme de notre carrière. Car dans la mêlée de la vie nous aurons grand besoin d'un caractère fermement trempé, d'une volonté tenace, d'un jugement droit, d'un cœur généreux, avec une science supérieure. De tous côtés les ennemis de nos croyances et de notre race jettent bas les masques et dressent leurs batteries de haine et d'impunité. Et notre position sociale exige que nous prenions place aux avant-postes. Eh bien! notre foi nous la défendrons! et nos droits nous les revendiquerons! Forts des convictions et des principes que vous nous inculquez, nous sommes fiers de vous le jurer, en ce beau soir, nous ne forlignons pas à l'honneur de nos pères et nous ne faillirons pas à l'heure de la bataille. Car nous ne voulons pas qu'un Alphonse Daudet dise de nous: "Il n'y a plus de flamme dans les yeux de cette génération."

Oui, nous voulons, l'âme pleine d'élans spontanés et de desirs chevaleresques, l'œil sans cesse fixé sur le roc de Pierre, d'où viennent la lumière et la vérité, sur le panthéon canadien, où survit la mémoire de nos grands hommes, nous voulons jouer un rôle fécond digne des éducateurs qui ont présidé à notre formation.

Toutefois, nous ne pouvons nous cacher la difficulté de la réalisation de si beaux rêves. La jeunesse est légère, imprévoyante et facile à pousser hors de la voie droite. Elle aime le dévouement, mais aussi les grands airs de la liberté; elle y aspire avec ardeur, et trop souvent hélas, elle y court avec une assurance qui ne sait pas assez calculer avec les périls.

Dès lors, comme il nous est nécessaire que des regards clairvoyants soient sans cesse levés sur nous. Comme nous avons besoin que des guides sages, expérimentés, soucieux de notre honneur, nous suivent, pour ainsi dire, pas à pas, comme des anges commis à notre garde, comme des protecteurs.

Si notre confrère du Flambeau avait tenu compte de cela il aurait pu s'épargner d'écrire l'article qu'il intitule: "Le Juge des Juges". Voilà franchement un titre qui s'adresse plutôt au Père Éternel, qu'à nous-mêmes. Nous n'avons pas à juger les juges, et ce n'est pas les juges que de demander à ceux qui les nomment d'y apporter la prudence et le discernement propres à mieux servir les fins de la magistrature et des justiciables.

Joseph Barnard.

ELLE LES AURAIT DEJA LACHES

ONT-ILS ETE JOUES?

Halifax, 28.—Au cours d'une grande assemblée populaire des mineurs en grève, tenue hier soir, à Florence, Cap-Breton, on a annoncé qu'une convention régionale serait convoquée vers la fin de la semaine afin d'étudier à fond le projet de séparation éventuelle de l'Internationale d'Amérique.

A tort ou à raison, les grévistes de la Nouvelle-Ecosse commencent de croire qu'ils ont été joués par "l'Union Internationale des Mineurs d'Amérique" et ils paraissent désirer une rupture qui leur permettrait de retourner à leur travail après huit semaines de chômage.

D'après un rapport authentique, John Lewis, président de l'U. M. A. dans un message adressé hier soir, aux directeurs, locaux du mouvement gréviste, aurait refusé catégoriquement d'accroître l'allocation hebdomadaire de grève.

émietter l'activité des jeunes gens, ni surcharger leur cerveau encore en voie de formation d'une multitude de sujets disparates qu'on ne ferait qu'effleurer sans se fixer jamais sur aucun. Des études conçues sur ce plan resteraient nécessairement superficielles.

"Mais l'étude des langues mortes, avec leur ingénieuse structure, le perpétuel travail d'analyse, de comparaison, de jugement qu'elle impose, est un exercice merveilleusement adapté à la fin que l'on poursuit.

L'étude du latin et du grec demande un travail plus long et plus intense, par conséquent plus fructueux qu'une des langues que leur substituent les humanités modernes. Le latin surtout, par son énergie, sa précision, par la fixité de ses formules est une langue éminemment instructive. Les langues vivantes portent un fond commun d'idées que l'étudiant saisit sans peine, tandis que la pensée des classiques est voilée sous des images que l'esprit doit découvrir par une profonde analyse."

C'est pourquoi Léon XIII, en 1885, écrivait aux évêques de France: "Si dans les établissements de l'Etat on supprime le latin les séminaires se mettront en garde contre ces innovations utilitaires qui tournent au détriment de la formation de l'esprit."

La vraie et solide éducation doit être surtout à base d'effort personnel et de lutte contre les difficultés diverses qui forment et entraînent les facultés spirituelles. Chaque cerveau doit fournir son effort et si on se contente d'y verser comme dans un réceptacle passif des matériaux de toutes sortes, quelque bien classés soient-ils, on ne développera pas chez les élèves la finesse et l'acuité de perception, la rectitude du jugement, ni la sûreté et la précision du raisonnement. C'est l'erreur des humanités modernes de ne pas se préoccuper suffisamment de ce besoin profond d'entraînement et de discipline si nécessaires à toute vraie formation.

Voici ce que disait de ces études utilitaires le Président d'un grand Collège des Etats-Unis: "Notre éducation est superficielle, et nous développons des hommes superficiels. L'éducation moderne, dans beaucoup de pays, n'a engendré que la médiocrité, n'a développé que la surface des hommes."

On l'a considéré que le côté de faire de l'argent, sans vouloir aller plus haut et plus loin. On n'a cultivé que des appétits en négligeant les cœurs, l'esprit et l'âme."

Ajoutons à cela que la langue française est fille des langues classiques. Notre langue est tout imprégnée de grec et surtout de latin et il est impossible d'en avoir une connaissance profonde et rationnelle si on ne connaît pas, au moins sommairement, les sources qui l'ont alimentée depuis sa naissance et qui continuent de l'enrichir. Aujourd'hui encore, en effet, les savants, les techniciens, donnent à leurs découvertes des noms qui ont leurs racines dans le grec et le latin et le vocabulaire scientifique reste en partie lettre close à ceux qui ignorent les langues.

Mgr Dupanloup a appelé avec raison les langues anciennes des archives immortelles!

Mes chers enfants, Vous ne perdez donc pas votre temps lorsque, durant des années, vous ruminez des règles de grammaire, vous feuilletez d'énormes dictionnaires grecs ou latins.

Vous perfectionnez l'outil qui opérera plus tard votre bien et celui de la société. La tradition veut encore qu'en ce jour on présente une adresse au supérieur de la maison. La fête du supérieur se confond avec la fête de la maison. Je reçois ces hommages avec la plus entière satisfaction.

Et je remercie tous ceux qui ont bien voulu nous faire l'honneur d'assister à notre séance.

LE R. P. MARIE-AUGUSTIN VISITE CENTRAL FALLS

M. l'abbé A. Tessier nous communique une lettre que Monsieur l'abbé T. Giroux lui a adressée lors d'un récent voyage aux Etats-Unis où il était aller rencontrer le R. P. Marie-Augustin.

Les extraits que nous donnons de cette lettre intéresseront vivement tous ceux, qui gardent un souvenir ému de celui qui fut jadis Monseigneur Léon Arcand:

Et nous avons vu le P. Marie-Augustin, autrefois Monseigneur Arcand, du Séminaire des Trois-Rivières.

Au presbytère de Central Falls, où il est descendu, en attendant le P. Abbé qui doit venir l'y rejoindre, nous le trouvons au fumoir seul à lire le journal. A notre arrivée, il se lève, drapé dans sa robe blanche, et ne peut retenir un cri de joie en apercevant des amis des Trois-Rivières; il se précipite vers nous les mains tendues. Nous arrivons à la file. C'est d'abord le Chanoine Ls. Denoncourt qu'il embrasse avec effusion; puis c'est le tour de M. le Chanoine A. Dusatlon et de M. l'abbé Eug. Denoncourt. Arrivé devant moi, il hésite deux secondes avant de me reconnaître et m'ouvre ses bras; c'est tout le personnel du Séminaire qui l'embrassait dans ma pauvre personne.

Je m'assis près de lui et l'examine à loisir pendant qu'il répond aux questions qui pleuvent de toutes parts. On m'avait dit qu'il était changé, vieilli, et je retrouve le même homme qu'autrefois. Malgré sa barbe toute blanche, il paraît rayonnant de santé; la taille est droite, le visage plein, le teint coloré.

J'aurais cru aussi que la longue habitude du silence auquel les Trappistes sont tenus aurait pu contribuer à le rendre taciturne; il n'en est rien. Il parle avec la même abondance, la même verve, la même correction qu'autrefois. C'est toujours le même geste souple et gracieux, la même exquise urbanité; bref, il reste le brillant causeur que nous avons tous connu.

Ses premières paroles sont pour s'informer de Sa Grandeur Mgr Cloutier, des prêtres du Séminaire, des nombreux amis qu'il a laissés aux Trois-Rivières. Le Séminaire l'intéresse tout particulièrement, et à sa conversation, on comprend qu'il y est resté profondément attaché. A quelqu'un qui majorait la distance entre Central Falls et les Trois-Rivières il répondait: "Nous ne sommes qu'à quinze heures de chez-nous." Et son bras tendu indiquait la direction des Trois-Rivières. C'est vous dire que la veille s'est prolongée fort tard, et je crois bien que, cette nuit-là, le bon P. Augustin s'est couché à l'heure où il se lève ordinairement.

Il va sans dire que la règle du monastère sera impossible à suivre, aussi longtemps qu'il sera l'hôte de son ami, M. l'abbé H. Béland; aussi, le P. Abbé a-t-il prévu le cas, et pour lui enlever tout scrupule, il lui a permis de fumer deux cigares par jour, une friandise à laquelle il n'a pas goûté depuis neuf ans...

Nous comptons passer deux jours avec lui, grâce à la cordiale et large hospitalité du curé de Central Falls, et nous étions tout au plaisir de nous revoir après une si longue séparation, lorsque le P. Abbé est venu souffler sur cette belle joie. Le lendemain de notre arrivée, pendant le souper, tandis que les conversations allaient leur train, un coup de téléphone vint annoncer que le P. Abbé fatigué du voyage, s'était rendu directement à la Trappe de Lonsdale, au lieu de descendre au presbytère comme il devait le faire, et mandait au P. Marie-Augustin d'aller le rejoindre au monastère avant huit heures. Ce fut un crève-cœur pour tout le monde. Il ne restait plus que quelques minutes avant le couvre-feu, et le monastère se trouve à trois milles d'ici.

Sortir de table, boucler une malle, nous dire adieu et sauter dans l'auto fut pour lui l'affaire d'un instant. A huit heures moins deux minutes, il montait le peron du couvent, où l'attendait le prieur la clef à la main pour fermer les portes.

Vous comprenez quelle déception nous a causée ce brusque départ qui dérange complètement notre programme.

Nous avons été, hier, les hôtes de M. l'abbé O. Lacroix, curé de Lynn; aujourd'hui, nous sommes au presbytère de M. l'abbé H. Grenier, curé de Salem, deux an-

ciens professeurs du Séminaire des Trois-Rivières.

En partant de Central Falls pour revenir chez nous, nous avons voulu passer par la Trappe de Lonsdale afin de revoir le P. Marie-Augustin, qui doit retourner à son couvent du Kentucky dans quelques jours.

Pas très gnie d'apparence la Trappe de Lonsdale! Lourd bâtiment de pierre que n'embellit pas le jour sombre et pluvieux d'aujourd'hui. Nous entrons dans un large vestibule que voisine un parloir exigü, et, après quelques minutes d'attente, le P. Augustin arrive tenant à la main une lettre à moitié écrite, et nous dit d'un ton désolé: "Impossible de m'asseoir, le P. Abbé m'attend; j'ai un travail pressé à faire avec lui et je ne suis descendu que pour vous dire adieu." Et tout en nous donnant des poignées de main, il nous dit son plaisir de nous avoir revus et ses regrets de ne pouvoir rester plus longtemps avec nous.

L'entrevue a duré deux minutes à peine, et tandis que nous le regardions monter le long escalier qui conduit au cloître, il esquissait de la main un geste d'adieu. En me serrant la main, il me disait presque à voix basse: "C'est un gros sacrifice que je fais; mais que voulez-vous? L'obéissance le demande et je le fais bien volontiers. Et je songeais en moi-même que l'obéissance, toujours méritoire, ne va pas sans quelque déchirement ni saignement de cœur..."

LE CONSEIL SE RENSEIGNE SUR PLACE

Le maire Bettez et quatre échevins vont assister mardi après-midi, à la Banlieue, à une expérience de refroidissement du lait.

SERIE DE RESULTATS

Comme le conseil sera appelé, lundi prochain, par une motion de l'échevin Lampron, à se prononcer sur la clause du règlement de la vente du lait et de la crème, par laquelle les producteurs de lait sont obligés de le refroidir immédiatement après la traite, et que la principale objection à cette clause, c'est que le refroidissement, n'est pas praticable, le maire Bettez et les échevins Lorange, Langlois, Carignan, et Lampron ont été hier après-midi, en compagnie du Dr O. E. Desjardins, médecin de santé et du Dr J. O. Poirier, inspecteur pour la ville, assister à une expérience de refroidissement du lait qui a eu lieu chez M. Joseph Panneton, cultivateur, de la Banlieue. Plusieurs cultivateurs des environs furent témoins.

La température, dans l'épave refroidissante était à 44 degrés Fahrenheit, et celle du lait à 92. Après un premier passage du lait sur l'aérateur, sa température fut abaissée à 54 degrés. Le bidon de lait fut ensuite mis dans un bassin d'eau à 44 degrés où il devait prendre sa température de 45 ou 46 degrés. Tout ceci se fit durant la traite des autres vaches et alors que le lait était apporté au fur et à mesure dans le refroidisseur.

On a communiqué à l'occasion de cette expérience les résultats d'inspection de la température à plusieurs reprises au cours de l'année. Des échantillons prélevés par l'inspecteur le 27 avril, lundi dernier, ont donné les résultats suivants en degrés Fahrenheit: J. Panneton 48; Armand Beaudry 56; A. Proulx 54; Wellie Beaudry 56; Les échantillons du 21 avril avaient donné les résultats suivants: Jos. Janvier 44; J. Bettez 44; X. Girard 42; Fred Bettez 48; Z. Pratte 48; A. Drouin 42. D'autres expériences intéressantes avaient été faites durant les chaleurs de l'an dernier.

Voici leurs résultats. Le 29 juillet 1924: Wellie Beaudry, 56; Conrad Dugré, 60; Théodé Beaudry, 54. Le 16 juillet 1924: Armand Beaudry, 62; X. Girard, 61; Charles Marchand, 60; Wellie Beaudry, 58; Z. Pratte, 60. Le 14 août 1924: Edouard Caron, 53; Ernest Lacomté, 52; Désiré Comeau, 51.8; Jean Côté, 53.6.

A MONTREAL

L'honorable docteur L.-P. Normand, a présidé hier soir, le banquet d'adieu offert aux élèves diplômés de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

LE SPORT A GRAND'MERE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Après le hockey, les quilles sont en honneur de ce temps-ci à Grand'Mère. Nos nombreux amateurs nous ont donné une exhibition de leur savoir faire dans ce sport ces jours derniers alors qu'ils se rencontrèrent dans plusieurs parties qui furent jouées aux quilles de MM. Bronsard & Lampron, devant une grande foule de spectateurs enthousiastes. Les "Étoiles" qui voyaient pâlir leur étoile, depuis quelques semaines ont repris de la vigueur et dans une brillante victoire contre les "Breaux" ils ont racheté leurs défaites passées. L'équipe de Houde fait de la bonne besogne et pour peu que leurs succès continuent ils finiront par se classer les champions de Grand'Mère.

HOUDE

Alf. Laurent	105	108	113	326
Alph. Duval	105	103	106	314
Ant. Beaumont	107	112	93	312
Chs. Payette	125	92	90	307
Art. Houde	123	121	96	310

565 536 498 1599

LES ETOILES

Emile Roy	93	88	72	253
Alb. Normandin	92	87	88	267
Jos. Désaulniers	101	98	111	310
Oscar Flageole	127	135	92	354
Alf. Guay	95	109	105	309

508 517 468 1493

Oscar Flageole a donc, dans cette rencontre enregistrée le plus fort score de deux équipes en comptant 354 points. Emile Roy fut le plus faible scoreur alors que d'ordinaire il se classe

HOUDE

Alf. Laurent	102	134	101	337
Rabouin	120	127	105	352
Beaumont	93	93	106	392
Payette	111	110	100	321
Houde	113	120	114	347

539 584 526 1619

BREAULT

Jack Beault	99	116	76	291
Ren. Breaux	105	135	128	368
Ayotte	105	101	90	299
Lucien Breaux	111	95	95	301
Dom. Breaux	106	117	116	339

526 567 505 1598

Les Houde ont vaincu les Breaux dans ces trois parties consécutives avec une avance totale de 51 points. C'est un bon succès dont peuvent se vanter les vainqueurs car ils avaient affaire à une équipe redoutable. Les frères Breaux ont coutume de mieux figurer qu'à ces rencontres, le score enregistré par Ren. Breaux le prouve car c'est lui qui revient l'honneur d'avoir compté le plus gros score de la soirée dans ces 3 rencontres.

Les trois dernières rencontres eurent lieu entre deux équipes composées de joueurs de mérite entre elles Breaux et les Étoiles. On peut dire que si les Houde leur livrent une lutte acharnée ces deux équipes défendent encore leur gloire du passé et la rencontre de ces joueurs fut sensationnelle car on s'attendait de voir triompher les Breaux très facilement. Emile Roy a fait balancer la victoire en faveur de son équipe par le score de 360 qu'il comptait. Ce fut l'étoile de la soirée.

LES ETOILES

Emile Roy	123	111	126	350
-----------	-----	-----	-----	-----

Chs. Payette 104 104 99-367
A. Normandin 117 107 118-342
O. Flageole 109 97 74-280
A. Guay 110 116 107-333

HOUDE 563 525 524 1612

BREAULT

Ren. Breaux	113	123	92	328
Ayotte	80	109	108	297
Jack Breaux	84	95	101	280

Lucien Breaux 109 125 90-324
Dom. Breaux 108 101 84-296

494 556 475 1525

Les Étoiles réussirent à vaincre leurs adversaires dans deux parties sur trois et avec une avance totale de 87 points. C'est un franc succès. Oscar Flageole n'a pas donné le maximum de ses capacités dans cette rencontre il aurait pu certainement faire meilleure figure, car il a coutume de jouer avec plus d'enthousiasme et de mieux compter.

UNE DEFINITION DE L'HOMME D'AFFAIRES

"L'oisiveté est le pire de tous les péchés", a déclaré le Très Révérend William Ralph Inge, Dean de la cathédrale Saint-Paul, Londres, devant une assemblée de clergymen et d'aspirants pasteurs dans sa deuxième conférence d'hier à la Yale Divinity School. Il a parlé à plusieurs reprises des problèmes d'aujourd'hui et provoqué le rire par ses allusions aux millionnaires d'Amérique.

"Si le millionnaire américain, dit-il, n'est généralement pas un grand dépensier, vous ne permettez de faire observer que sa femme dépense pour les deux".

Il a fait, d'ailleurs, la définition suivante de l'homme d'affaires d'aujourd'hui. "L'homme d'affaires moderne dit-il, est un type qui passe son temps à travailler pour gagner un argent dont les scrupules de conscience l'empêchent de jouir".

"AB ANNO URBIS GONDITAE 2678"

Rome 27. — La Ville Eternelle a célébré, avec toute la gaieté communicative que les Italiens savent mettre dans ces manifestations, l'anniversaire de la fondation de Rome qui, prétend la légende plutôt que l'histoire, aurait eu lieu il y a 2,678 ans. Toute la ville avait pavé mercredi, et c'était couronné par ordre des autorités municipales. La plus importante des cérémonies a été l'inauguration, en présence du roi Victor-Emmanuel, du forum d'Auguste.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT
Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.
Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE
148a, rue Notre-Dame.
Téléphones : Bureau: 1508 Entrepôt: 437

L. J. FORGET & CIE

ETABLIE EN 1872
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
95-97, rue St-François-Xavier
Main 0082 Main 0875

Le Tonique-Digestif

DR MARCHAND
Fait disparaître toute mauvaise digestion. Tout en rétablissant le désordre de l'estomac, il change la faiblesse en force et l'inertie en activité. Incomparable dans les maladies de la peau causées par une mauvaise digestion.
\$1.25 dans les bonnes pharmacies ou directement en adressant:
Laboratoires Ramka
Kedgewick, N. B. ou Tignish, P. E. I.

S'INSTRUIRE EN S'AMUSANT
ET DEVELOPPER SON VOCABULAIRE

Casse-Tête

L'Art de trouver les mots par leur définition

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14				15					16			
17		18	19					20		21		
22		23		24				25		26		
	27			28				29				
30	31			32				33		34	35	36
37		38	39				40	41	42			
43							44					
45				46			47					
48				49			50			51		
	52	53					54			55		
56	57			58			59			60		61
62				63			64			65		66
67				68			69			70		71
72				73			74			75		

- HORIZONTALEMENT
1. Bruit répété.
 2. Martre du Canada.
 3. Fracture.
 4. Divinité germanique.
 5. Ville de Bolivie.
 6. Céréale.
 7. Fleuve de France.
 8. Mangrove avec excès.
 9. Premier.
 10. Immonde.
 11. Affectionné.
 12. Arbre (pl.).
 13. Voyelle latine contractée.
 14. Trois fois.
 15. Point de la boussole (abstr.).
 16. Aliéné.
 17. Bête de somme.
 18. États-Unis d'Amérique (abstr.).
 19. Personnage biblique.
 20. Plafond orné de rosaces (archit.).
 21. Genre de champignon.
 22. Prendre une empreinte.
 23. Tirés de la cosse.
 24. Tremblotte, chancelle, hésite.
 25. Sport d'hiver.
 26. Peintre hollandais (1626-1679).
 27. Air (latin).
 28. Bon à rien (abstr. angl.).
 29. Ecuyer (abstr.).
 30. Vicaire-Général (abstr.).
 31. Dampnée.
 32. Juge d'Israël.
 33. Substance sucrée tirée des fleurs (pl.).
 34. Huile (abstr.).
 35. Figure en forme de losange.
 36. Fille d'Inachos.
 37. En outre (latin).
 38. Pièce en travers du bas d'une porte.
 39. Originaire.
 40. Étable à pores.
 41. Angle saillant (archit.).
 42. Attachés.

- VERTICALEMENT
1. Appui, soutien.
 2. Fils de Noé.
 3. Interjection pour appeler.
 4. Instrument de musique.
 5. Parasite.
 6. Erreur de typographie.
 7. Boisson alcoolique.
 8. Charrue sans avant-train (pl.).
 9. Réponse négative.
 10. Colons du Transvaal.
 11. Railroad (abstr.).
 12. Puits aboutissant à un cours d'eau souterrain.
 13. Sentiment.
 14. Métal.
 15. Je donne (latin).
 16. Vêtement d'homme au Moyen-Age.
 17. Manœuvre pour jeter l'ancre.

30. Visages.
31. Port de la Côte des Somalis.
32. Ames des morts chez les Romains.
33. Monnaie d'or de la Perse.
34. Sorte de monument funéraire.
35. Rendre salubre par le bon air.
36. Point d'union des pattes du cheval avec le poitrail.
37. Adi. poss. masc. sing. (angl.).
38. Voile triangulaire.
39. Éloigné rapidement.
40. Navire à vapeur.
41. Devient vert.
42. Sorte de pioche.
43. Principe des êtres organisés.
44. Agé.
45. Espace de temps.
46. Instrument de fanfare.
47. Interjection d'admiration ou surprise.
48. Docteur en Médecine (abstr.).
49. Prénom féminin.
50. Monnaie de peu de valeur (pl.).
51. Ent l'audace.
52. Accident géographique.
53. Possédé.
54. A condition que.

TROIS PLACEMENTS

Aux nombreux épargnants et capitalistes qui auront des fonds à employer d'ici au 1er juin, la maison Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée), offre des obligations 5% de l'Archidiocèse de Toronto, de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et du village de St-Jérôme de Matane. Ces titres sont à échéances variées, jusqu'à vingt-cinq ans.

La liste de la maison, portant une soixantaine de valeurs différentes, sera envoyée sur demande.

Bureaux: MONTREAL, Immeuble Versailles, rue St-Jacques, 90; TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame, 142; QUEBEC, Immeuble de la Banque Nationale, rue St-Pierre, 71.

C'est l'éducation qui fait les moeurs domestiques, inspire les vertus sociales, prépare des miracles inespérés de progrès intellectuel, moral, religieux, c'est l'éducation qui fait la grandeur des peuples et maintient leur splendeur, qui prévient leur décadence et, au besoin, les relève de leur chute.

Dupanloup.

GROSSE TEMPETE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Une violente tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs s'est abattue sur notre ville dans la nuit de vendredi à samedi dernier. La foudre a fait de légers dégâts sur une cheminée de la propriété de M. le Notaire Jos. Dostaler, rue St-Maurice et a aussi endommagé les fils électriques sur le circuit d'éclairage de la partie sud-ouest de la ville, privant les consommateurs de quelques heures de service.

C'est la première tempête électrique de l'année, elle a eu pour conséquence de réchauffer considérablement la température.

MASKINONGE

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame J.-B.-E. Magnan et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de Mme Joseph Cardinal soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites et assistances aux funérailles.

PRECIEUX-SANG

Le 8 avril M. Perreault apiculteur nous donnait une intéressante conférence.

PAQUES

Malgré la neige matinale, nous avons eu un joyeux jour de Pâques. Notre chorale sous l'habile direction de M. le curé G. Dubé chanta avec succès la messe de Boissière. M. l'abbé Taillon du séminaire de Nicolet officiait, ce fut lui aussi qui donna le sermon.

Les érables qui, tout d'abord s'étaient montrés avares de leur sève, se sont faits prodigieux afin de nous procurer le plaisir d'une partie de sucre pour le lundi de Pâques. Tout s'est passé dans l'ordre et de tout cœur nous chantons:

"Ah! mais du moins gloire à Dieu"
"Lui qui dans sa largesse,"
"Sema sous notre ciel bleu"
"L'érable et l'allégresse."

EN VISITE

A l'occasion de la fête de Pâques, M. et Mme Ehlrem Bergeron, M. et Mme Léon Bergeron de Shawinigan Falls chez M. Calixte et Louis Bergeron.

M. Joseph Rheault, employé à la banque Canadienne Nationale de Montréal chez son père M. David Rheault.

Le 19, M. et Mme Georges Leblanc chez M. P. Leblanc.

Le 21, Mlle Germaine Paradis partait pour aller passer une quinzaine chez des parents à Victoriaville.

NAISSANCES

Le 12 avril, M. et Mme Laurent Cyrénne un fils, décédé dans le cours de la même semaine.

Le 22 M. et Mme Lucas Laharre, une fille baptisée, Marie-Aurore-Laurrette.

GENTILLY

Mme Robert Veilleux des Trois-Rivières a passé la semaine au chevet de son père adoptif M. Ernest Hould, gravement malade.

Mlle Léda Dufresne des Trois-Rivières est en visite chez Mme J.-B. Poisson.

Mlle Juliette Tourigny est de retour d'une promenade de 8 jours passée chez des parents aux Trois-Rivières.

M. Gilles Tourigny est revenu chez son père le notaire J.-L. Tourigny après avoir passé l'hiver près de Chester Bay où il doit retourner dans une quinzaine.

Mme Arthur Tourigny est allée à Bécancour ces jours derniers, voir sa sœur Mme T. Carignan qui est gravement malade.

M. Lucien Perreault, étudiant en art dentaire, de Montréal a fait un court séjour chez sa mère Mme J.-H. Perreault la semaine dernière.

Un concours de popularité existe actuellement entre Mlles Yvonne Vallière et Blandine Tourigny, dont la proclamation aura lieu le 3 mai.

Nous aurons bientôt l'avantage d'avoir un joli jeu de tennis. Les membres du club sont à y travailler afin de le mettre propice pour les premiers beaux jours de juin.

M. Henri Dubord qui a le contrat de la malle pour Ste-Angèle de Laval, a commencé son premier voyage lundi le 20 avril.

Mlle Annie Labonté passe quelques jours aux Trois-Rivières chez sa sœur Mme A. Tourville.

Mlle Antonia Schelling et M. Al. Adrien Shelling sont allés à St-Pierre les Becquets dimanche.

DAVELUYVILLE

MARIAGES

Le 20 avril, Mlle Eveline Ducharme unissait sa destinée à M. J. Légaré de cette paroisse.

Le 21 avril, Mlle Hortense Côté unissait aussi sa destinée à M. Onil Trudel de Makamik, Abitibi.

A l'occasion de ces deux mariages, le chœur de femmes a exécuté de très beaux cantiques, entr'autres le "Noël du Mariage" a été rendu avec âme par Mlle Bernadette Blanchet.

CA ET LA

Monsieur l'abbé Beaudet de St-Louis de Blandford était de passage ici, la semaine dernière.

M. le Docteur Ricard de St-Sylvestre et sa dame sont venus rendre visite à M. le notaire J. Houle.

Mlle Bernadette Blanchet de Blandford était en promenade chez Mlle Irène Beaumier, ces jours derniers.

PARLEZ-VOUS L'ANGLAIS

Pour la pratique de mes affaires oui, mais je ne pourrais facilement tenir une conversation.

Alors pourquoi ne pas faire un peu plus; vous avez déjà un bon point de départ et votre oreille se développera rapidement.

Fort bien, mais où trouver ce milieu favorable?

Chez

le prof. IRVING,
J.M.M. 79a Volontaire.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée, dont M. l'abbé D. G. Linas est le gérant-général.

Annonces - Classées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A VENDRE. — Boutique de forge à vendre, installation moderne, avec résidence privée et en plus un garage à vendre ou à louer. Le tout construit sur la route Nationale. Pour informations s'adresser à Oscar Mathieu, Ste Anne de la Pêrade, P. Q. 2 au 30

A VENDRE. — Camion International, 1 1/2 à 2 tonnes, en parfait état. Très bon prix pour du comptant. S'adresser à Henri Robert Lefebvre, 36, rue des Forges, J.M.M.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire: Canadian Siegwart Beam Co. Ltd. Trois-Rivières, Qué. Faillite.

Avis est par les présentes donné que VENDREDI, le 15 mai 1925, à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu publiquement à mon bureau 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, l'immeuble suivant savoir:

Un terrain situé en la cité des Trois-Rivières, en l'endroit appelé le Fief de la Commune, étant partie du lot numéro vingt-six (26) des plans et livres de renvoi officiels du cadastre d'entièrement pour la cité des Trois-Rivières, mesurant six cent quarante-cinq pieds dans sa ligne sud, où il touche les lots numéros quatre cent quarante et un et quatre cent quarante-deux (440, 441 et 442), six cent quarante-un pieds dans sa ligne ouest où il touche le résidu du dit lot numéro vingt-six (26), six cent quarante-six pieds et cinquante parties dans sa ligne est, où il touche le chemin de fer de ceinture du Pacifique Canadien et cinq cent quarante-six pieds en profondeur, où il touche encore le résidu du dit lot numéro vingt-six (26), le tout formant une superficie de trois cent quatre-vingt-trois mille trois cent cinquante-trois pieds, mesure anglaise, avec les servitudes actives et passives, notamment un droit de passage, l'extrémité est du lot numéro quatre cent quarante-deux (442) de cinquante pieds de largeur actuellement employé par la dite Compagnie, allant jusqu'à la rue St-Philippe; et un autre droit de passage sur une autre partie du lot numéro quatre cent quarante-deux à l'extrémité ouest du terrain ci-dessus désigné de cinquante pieds de largeur jusqu'à la rue St-Philippe, traversant la dite rue et continuant sur le numéro quatre cent soixante-deux où il a une largeur de quarante pieds et continuant jusqu'à la rue Notre-Dame, avec les bâtisses dessus construites, circo- tances et dépendances, et tout les usages et machineries servant à l'exploitation de l'usine ou manufacture construite sur le terrain plus haut décrit tel que le tout se trouve actuellement sans réserve.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 716-717 C. P. C. et article 20, paragraphe 4a b.c. de la Loi de Faillite et à les mêmes effets qu'une vente par le Shérif.

CONDITIONS DE VENTE: Argent comptant.

Pour plus amples renseignements s'adresser à:

Henri Bisson, Syndic.

Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 3 mars 1925.

PENSEES SUR L'EDUCATION

On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation. J.-J. Rousseau.

L'éducation est l'apprentissage de la vertu, l'instruction, l'apprentissage de la science.

Mme Monmarçon.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuves et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin
Négociant en Gros
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières
SPECIALITE: Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucriers, Chocolats, Fruits, Pâtisseries et Articles de fantaisie.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.

Le Bon Vieux

IPEG TOP 5c

Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

Efficacité absolue, saveur délicieuse, prix modique, voilà les qualités qui font de la

LIMONADE PURGATIVE SUPERIEURE "RIGA"

le remède le plus populaire contre la CONSTIPATION et la MAUVAISE DIGESTION.

Prenez-en un verre tous les matins — c'est une assurance de bien-être et de longue vie.

Les Produits Riga Limitée — Montréal

Prix: 25 et 35cts la bouteille

Tailles pour Enfant Gratuits sur demande

Docteur Louis-Georges Godin
SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures
Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.

Téléphone 919 Résidence: 606

EN VOYAGE D'ETUDES A PARIS

Dr C. A. BOUCHARD

Membre Ct de la Société Anatomique de Paris,
Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris,
Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.

DE RETOUR LE 1er JUIN

CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide l'ache-
teur averti. Etiez cette
lumière et le magasin le plus
schalandé sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Tirage assermenté selon
les règlements de
L'AUDIT BUREAU
OF CIRCULATIONS
Chiffres fournis sur de-
mande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 30 AVRIL 1925

PAGE TROIS

NOS SOUVENIRS HISTORIQUES CANADIENS

LES ENDROITS DE LA PROVINCE
OU LA COMMISSION DES MO-
NUMENTS HISTORIQUES PLA-
CERA DES POTEAUX INDICA-
TEURS

Le ministère de la voirie commen-
cera son travail incessamment.

Québec, 29. — M. Adélard Turgeon, président de la Commission des monuments historiques, a communiqué aux journaux la liste des 50 endroits historiques de la province, dans les districts de Québec et Montréal, où la Commission va placer des poteaux indicateurs. M. J.-L. Perron, ministre de la voirie, qui a la tâche de voir à l'installation de ces poteaux, a donné des instructions pour que le travail soit terminé le 1er juin. Les touristes pourront donc s'intéresser à l'histoire du Canada dès l'été prochain.

Voici la liste de ces endroits historiques.

Berthier-en-Haut. — La seigneurie de Berthier fut concédée au sieur Ran-

din le 29 octobre 1672.

Alexandre Berthier, officier au régi-

ment de Carignan, l'acheta de Ramin.

Berthier-en-Haut. — Cette cha-

pelle fut bâtie en 1786 par le seigneur

Cuthbert. Premier temple érigé dans

la province de Québec pour le culte

protestant.

Dorval. — J.-B. Bochart, sieur

Dorval, acquit le domaine de la Pén-

séon de Pierre Le Gardeur de

Repigny en 1691.

Lachine. — Prés d'ici fut érigé

en 1671 le fort Remy, berceau de la

ville de Lachine.

La Salle. — Robert Cavalier de La

Salle obtint un fief en cette localité

en 1687.

Lavaltrie. — La seigneurie de

Lavaltrie fut concédée à Séraphin

Magane de Lavaltrie, officier du

régiment de Carignan le 26 octobre

1672.

Longue-Pointe. — Ici le Comman-

dant Ethan Allen fut vaincu en 1775

et fut prisonnier par les Canadiens.

Longueuil. — La seigneurie de

Longueuil fut concédée à Charles Le

Moyne en 1657 et érigée en baronnie le 20 jan-

vier 1700.

Pointe-aux-Trembles. — Cette pa-

roisse fut fondée en 1674 et l'année

suivante on y érigea un moulin à

tour.

Pointe-Claire. — La paroisse de

la Pointe-Claire fut fondée en 1713

et on y érigea un moulin à

tour.

Pointe-du-Lac. — La Pointe-du-

Lac fut d'abord concédée en fief au

sieur Sauveur puis passa à la famille

Godefroy de Tonnancour.

Repigny. — Cette paroisse,

fondée en 1676, doit son nom à M.

Le Gardeur de Repigny, conces-

sionnaire de la seigneurie.

Saint-Benoit. — Jean-Joseph Gi-

rouard, notaire, législateur et patriote,

mourut dans cette maison, le 18 sep-

LE VOYAGE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Nous accusons réception d'une très
intéressante brochure qui vient de
publier le département de la Publicité
du Pacifique Canadien, pour annoncer
le grand voyage de l'Université de
Montréal à la Côte du Pacifique. C'est
un fort joli travail, imprimé sur papier
de luxe, abondamment illustré et ren-
fermant tous les renseignements possi-
bles au sujet du voyage transcontinental
que l'Université de Montréal a décidé
d'organiser pour juillet prochain, à
l'intention des Canadiens de langue
française.

L'on y trouve d'abord, à la suite d'une
lettre préface de l'hon. L. A. Tasche-
reau, la liste des prix, selon la place
occupée dans le train, ainsi que maints
détails concernant les avantages offerts
aux excursionnistes durant le voyage.
Vient ensuite l'itinéraire en regard d'une
carte indiquant le parcours suivi à l'al-
ler et au retour. Puis suivent plusieurs
pages de notes descriptives sur les ré-
gions traversées, les sites pittoresques et
les villes visitées en cours de route.
L'on y donne en plus l'emploi du temps,
au jour le jour, les heures d'arrivée et
de départ dans chaque localité et au-
tres renseignements très utiles.

Cette brochure, qui porte le titre
"A Travers le Canada", donne une assez
bonne idée des nombreux avantages
que présente le voyage de l'Université
pour tout Canadien qui désire visiter
son vaste pays dans les meilleures con-
ditions possibles. Tous ceux qui inté-
ressent le projet de l'Université de Mon-
tréal et qui seraient tentés de donner
leur adhésion, voudront se la procurer.

Ste-Anne de Beaupré. — La pre-

mière église de Ste-Anne de Beaupré,

construite en 1658, s'élevait ici.

Beauport. — Le héros de Château-

guay, Charles-Michel de Salaberry,

naquit ici le 18 novembre 1778.

Saint-Vincent de Paul, le Jésus.

— Au début du XIXe siècle,

Louis Quévillon fonda en cette localité

une école d'architecture et de sculpture.

Saint-Lin. — Sir Wilfrid Laurier

naquit dans cette ville, le 20 novembre

1841, et mourut à Ottawa, le 17 février

1919.

Ste-Thérèse de Blainville. — Ici

naquit en 1840 sir Joseph-Adolphe Cha-

pleau, homme d'Etat, mort en 1898.

Saint-Joachim. — Non loin d'ici le

curé Portneuf et sept de ses paroissiens

furent tués dans une sortie héroïque

contre le détachement de troupes com-

mandé par le capitaine Montgomery,

le 24 août 1759. Ces braves furent inhu-

lés à Ste-Anne de Beaupré.

Harlak. — Mgr. Ignace Bourget,

deuxième évêque de Montréal, naquit

dans une maison située à quelques pas

d'ici, le 30 octobre 1799.

Ste-Marie de Beauce. — Son

Éminent le cardinal Taschereau na-

quit ici, dans le manoir seigneurial, le

17 février 1820.

Beaumont. — En juin 1759, Monck-

ton s'empara de l'église de Beaumont

et y afficha le placard conservé par

l'histoire.

Ste-Famille (I. O.). — Cette église

fut consacrée par Mgr de Pontbriand

en septembre 1749.

Verchères. — Madeleine de Ver-

chères, dont on voit la statue non loin

d'ici, naquit dans le manoir seigneurial

LA CONFEDERATION UN TRAITE SACRE ENTRE PROVINCES

Déclare au Sénat l'hon. Turgeon.
— Le parlement ne peut l'am-
ender

MINORITES PROTEGEES

Ottawa, 28. — L'honorable Sénateur
Turgeon a parlé aujourd'hui sur sa
résolution demandant au gouverne-
ment de ne pas amender la constitu-
tion du pays sans, au préalable, obte-
nir le consentement de toutes les pro-
vinces qu'un tel changement affecte-
rait.

"La confédération, dit-il, est un
traité sacré entre les provinces, en
vertu duquel les minorités sont protégées,
et par conséquent le parlement
d'Ottawa n'a pas le droit d'amender
les droits des provinces, sans leur
consentement. Le pacte fédératif fut
signé par chacune des provinces, lors
de la confédération, et par la suite,
c'est par le fait même inaliénable,
sans le consentement des parties con-
tractantes. La Confédération est née
de la demande de représentation de la
population ontarienne et les autres
provinces de la Confédération, l'ont
accédé à cette requête, qu'une deuxi-
ème chambre soit créée, avec le pou-
voir d'amender les lois et aussi de pro-
téger les petites provinces, à qui, on a
accordé plus de représentants, dans
cette Chambre Haute, que ne le com-
mandaient leurs populations.

Cette Chambre telle qu'instituée
protège, les petites provinces de même
que les droits nationaux et reli-
gieux des minorités. Il est déplorable
de constater, avec quelle légèreté un
grand nombre de citoyens canadiens
et même de journaux ont parlé, ces
derniers temps de la Constitution du
pays. On ne semble pas comprendre
que cette constitution est un pacte
sacré qui ne doit pas être traité com-
me un simple chiffon de papier. On
va convoquer bientôt une conférence
provinciale, une semblable confé-
rence fut convoquée en 1906, et à cette
époque, l'hon. Turgeon, fit à sir Wil-
frid Laurier, le même appel qu'il fait
aujourd'hui à son successeur en fa-
veur des minorités.

Tout changement dans notre con-
stitution serait dangereux pour la pro-
vince de Québec et pour les provin-
ces maritimes. Dans une lettre au sé-
nateur Turgeon, sir Wilfrid Laurier,
déclarait que le seul moyen de sau-
vegarder les droits des minorités, se-
rait de jamais tenter de modifier la
constitution canadienne sans le con-
sentement de toutes les provinces du
Dominion.

On dit aujourd'hui que notre Con-
stitution est trop vieille et désuète. Ce
n'est pourtant pas l'avis de M. Tur-
geon qui est convaincu que la sa-
gesse des Pères de la Confédération,
qui, voyant la population canadienne
augmenter, reconnurent la nécessité
d'instituer un sénat, dont la raison
d'être se précise davantage de jour en
jour, à mesure que la population aug-
mente.

L'honorable Turgeon ne voit pas
comment la disparition du sénat se-
rait pour le pays une économie. Bien
au contraire son existence, dans le
passé, a épargné au Canada, des dé-
penses considérables. Par exemple,
le chemin de fer du Yukon et la ma-
rine. L'abolition du sénat entraînerait
la dissolution de la Confédération.

En terminant, il fait un chaleureux
plaidoyer en faveur de la conservation
de notre Constitution. Il se déclare
en faveur de la nomination du gou-
verneur général par le gouvernement
impérial et de la conservation de notre
droit d'en appeler au conseil privé.

L'honorable Thomas Chapais pro-
pose l'ajournement, et la Chambre
s'ajourne à trois heures cet après-midi.

FEU JOSEPH- ARTHUR LESAGE

Ce matin ont lieu à St-Léon, les
funérailles de M. Joseph-Arthur
Lesage, élève de Belles-Lettres au
Séminaire St-Joseph de cette ville.

Il était le fils de M. et Mme Ar-
thur Lesage de St-Léon, et était
âgé de 18 ans.

A la famille éplorée Le Bien
Public offre ses plus sincères sym-
pathies.

BIBLIOTHEQUE ST-FRS-XAVIER

La bibliothèque paroissiale ne sera
ouverte ce soir que de 7 1/2 h. à 8 h.

MILLERAND A T- TAQUE LE GROU- PE CAILLAUX

"La conscience de la nation est
révoltée," dit l'ex-président de la
république, dans une violente
sortie contre le nouveau ministre
des finances — Réunion de la li-
gue Républicaine Nationale.

Paris. — "La conscience de la nation
est révoltée de l'apothéose de Joseph
Caillaux", a déclaré M. Millerand
dans le discours qu'il vient de prononcer
à une réunion de la Ligue républicaine
nationale.

"Il y a cinq ans, jour pour jour la
Haute-Cour condamnait Caillaux. Le
cartel des gauches n'a pas attendu
cinq ans pour faire de ce protégé de
l'Allemagne un ministre, ou pour être
plus exact, le chef du gouvernement
de la République. Ceux qui sacrifient
leur vie à la France de la guerre et de
la victoire, n'ont pas mérité un tel
aïdron."

M. Millerand, qui se sentait d'hu-
mour batailleuse, attaqua violemment
l'œuvre du ministère Herriot, et dé-
clara la guerre sans merci "à ces partis
grotesques qui, incapables d'élaborer
un programme, l'ont remplacé par la
formule: "A bas le Bloc national!"

Le premier épisode de cette "guerre
sans merci" sera marqué par les élec-
tions municipales du trois mai prochain.
M. Millerand et ses partisans vou-
draient que ces élections soient la
victoire de leurs idées "car," déclara
l'orateur, "nous considérons que ces
idées sont nécessaires au pays et à la
République. Nous voulons la paix à
l'intérieur et à l'extérieur, et désirons
mettre un terme à la tyrannie socialiste
et à la guerre au capital et à l'économie
publique."

LES DISCOURS SERAIENT LIMITES A 30 MINUTES

En vertu d'un règlement sou-
mis par le greffier de la Cham-
bre

EXCEPTIONS

Ottawa, 27. — Si les modifications
proposées par le comité chargé de re-
viser les règlements de la Chambre
des Communes sont adoptées, et cela
semble plus que probable, nos dépu-
tés seront obligés d'écourter leurs dis-
cours et de dire en trente minutes ce
qu'ils ont à dire, pour certains, exigent trois heures
et plus.

En effet, ce comité a été saisi au-
jourd'hui d'une nouvelle règle prépa-
rée par le greffier de la Chambre, M.
Arthur Beauchesne, sur les ordres de
l'orateur et en vertu de laquelle tous
les discours de tous les députés sont
limités à une durée de trente minutes,
quel que soit le sujet.

Il y a néanmoins des exceptions à
la règle, sans doute pour la mieux
confirmer. Ainsi, le premier ministre
et les chefs d'opposition peuvent par-
ler aussi longtemps qu'ils le désirent.
Il en est de même des ministres quand
ils présentent une mesure et l'expli-
quent, ainsi que du premier député
de l'opposition qui répond au ministre.
Une autre exception se présente
dans le cas où un député demande un
vote de non confiance. Il peut alors
parler aussi longtemps qu'il le désire.

Les travaux du comité de révision
des règlements de la Chambre sont
pres de se terminer et il est possible
que les modifications suggérées soient
soumises à la Chambre dès que le
budget aura été adopté.

BILLETS CANADIENS CONTREFAITS EN RUSSIE

Moscou, 28. — La banque d'Etat
russe a émis un ordre contre l'acceptation
par ses succursales de dollars-pa-
pier canadiens. Des billets contrefaits
canadiens pour des milliers de dollars,
venant apparemment de Montréal,
circulent jusqu'en Russie depuis quel-
ques semaines, de sorte que tout pa-
pierre canadien est regardé d'un
œil suspect.

FEU M. ART. PARENT

Nous sommes au regret d'annoncer
la mort de M. Arthur Parent, 132 rue
des Forges.

Il était âgé de 57 ans.
Les funérailles auront lieu à la Ca-
thédrale lundi à 8.30 hres.

LE MILITARISME ALLEMAND N'EST PAS MORT

Tokio, 28. — L'élection du feld-mar-
schal Von Hindenburg est de nature
à compliquer de nouveau la situation
en Europe, si l'on en croit plusieurs
journaux japonais. Le "Jiji Shimpô"
dit: Cette élection est une preuve élo-
quente que le culte du militarisme n'est
pas mort chez les Allemands. Elle est
de nature à faire perdre la confiance
que le monde commençait à mettre
dans les dispositions pacifiques de l'Al-
lemagne.

LE DEPART DES NOTRES NOUS SOMMES DES POIRES

Quels regrets lorsqu'on songe que les
provinces d'Ontario et du Manitoba
seraient aujourd'hui des provinces en
majorité française si les Canadiens fran-
çais, au lieu de s'exiler depuis un demi-
siècle dans les Etats-Unis de la Neuville-
Angleterre, avaient été dirigés vers
l'Ouest! Et quelle perte d'influence
et de force!

Nous ne voulons pas faire de peine à
nos frères des Etats-Unis. Mais voyons
les choses telles qu'elles sont. Avec
leurs archevêques, leurs évêques, leurs
universités, leurs collèges, leurs écoles,
leurs organisations, leurs organes, les
100,000 Canadiens français établis à
l'ouest de la province de Québec, ne
comptent-ils pas plus pour la religion
et pour la race, que les deux millions
de Franco-Américains dont la langue
n'est pas reconnue et dont l'influence
dans les domaines politiques et religieux
est pratiquement nulle.

Encore une fois quelle perte a été
pour la nationalité l'exode des nôtres
aux Etats-Unis! Si nous voulons que
l'avenir soit moins compromis, il y a
mieux à faire que de s'éterniser dans les
regrets tout en continuant une politique
désastreuse. Mais, amplement, il n'y a
pas à perdre à ceux qui ne veulent pas
voir. Les chefs politiques de la
province de Québec persistent encore
à empêcher les gens de Québec d'aller
s'établir dans l'Ouest, ils ne réussissent
qu'à perpétuer l'exode français vers la
république du Sud!

(Le Droit)

VOTE SUR LE BUD- GET VENDREDI

Ottawa, 29. — Le débat sur le budget
se terminera probablement aux petites
heures vendredi matin. Les whips s'ef-
forcent d'en finir avec ce débat jeudi,
mais il y a encore vingt députés à par-
ler, les discours devront être écourtés
durant les dernières heures.

Le premier ministre et l'honorable
Arthur Meighen, chef de l'opposition,
doivent parler avant la fin du débat.
Le budget fut présenté à la Chambre
des communes le 24 mars et fournit de-
puis le morceau de résistance du
débat. Jusqu'ici quatre-vingt-quatre
orateurs ont adressé la parole et il y
en a encore vingt à vingt-cinq à parler.

NOUVEAU TERME DE BYNG DE VIMY

Ottawa, 27. — Nous apprenons de
source officielle que le Baron Byng
de Vimy sera appelé à agir comme
gouverneur-général du Canada pour
un second terme. Son terme d'office
de cinq ans comme représentant du roi
dans le Dominion expirera en juillet
1926, et il paraît pratiquement assuré
qu'il sera maintenu dans ses fonctions
pour une période supplémentaire. Il
y a eu beaucoup de discussion quant
au futur successeur de lord Byng.
Mais un fait certain, c'est qu'il ne
tiendra qu'au gouverneur actuel d'être
son propre successeur.

L'AVANTAGE DES DEUX NATIONALITES

Ottawa, 29. — A une cérémonie re-
ligieuse à l'occasion de la fête de St.
George à Ottawa le révérend W. T. Her-
rington a déclaré au cours de son discours
sur le Canada que les commentaires de
M. Inge en Angleterre, qui s'alarmait
de la présence des Canadiens-Français
au Canada, sont tout-à-fait erronés.
"Nous devons, dit-il, nous réjouir
d'avoir au Canada deux nationalités."
Pour lui les Canadiens-Français ne sont
pas une menace, mais bien un avantage
très grand pour l'avenir du pays. Il se
réjouit aussi qu'il y ait au pays des
catholiques.

CENTENAIRE DU CONCILE DE NICEE

Rome, 28. — Le Pape a adressé une
lettre au cardinal Tacci, secrétaire de la
Congrégation des Eglises orientales,
dans laquelle il rappelle l'intention de
célébrer le 16e anniversaire du Concile
écuménique de Nicée et recommande
au cardinal de s'entendre avec les
savants versés dans les questions d'his-
toire ecclésiastique et notamment
de l'histoire de l'Eglise orientale sur
la façon de célébrer cette solennité.

Le Souverain Pontife termine sa
lettre en exprimant l'espoir que
cette célébration amènera un rappro-
chement entre les Eglises orthodoxe et
romaine.

NOUS SOMMES DES POIRES

Une extraordinaire aventure. —
Fais-toi payer! — Paye, Baptiste.
— Et puis reçois les coups. — Et
endure — Et dis merci. — Pas d'in-
gratitude, s. v. pl.

Il faut que je vous conte une aven-
ture extraordinaire, comme il n'en
arrive qu'à moi. La perte, le vol et
l'échange de mes parapluies, mes
inventions les plus géniales, mes dis-
putes avec les grammairiens ne sont
rien à côté de ce qui m'est survenu,
l'autre jour.

Une nuit que je dormais de ce som-
meil que les âmes candides connais-
sent si bien, je fus réveillé par un
bruit sinistre. La nuit, un bruit, sur-
tout s'il est violent, est toujours sinis-
tre, c'est le mot consacré.
Ma villa — vous n'avez déjà dit que
l'habite une villa? — avait été prise
d'assaut par un de mes voisins qui
m'en veut depuis toujours sans que
je sache pourquoi. Ce voisin était
accompagné d'une demi-douzaine de
scélérats qu'il avait recueillis dans
les bas-fonds de la ville.

Les coups de revolvers crépitaient
dans la nuit, mes carreaux s'éclataient
et les uns après les autres. Chez
moi, c'était une débandade à nul-
le autre pareille.

Je fus fait prisonnier, tandis qu'on
torturait les miens. Les bandits a-
vaient assassiné mon jardinier et
mon garde-chasse. — Je ne vous dis
pas ça par gloire, mais pour vous
montrer combien ils furent cruels.
Bref, ma maison fut aux trois-quarts
démolie, on emporta mon argent et
mon armoire, mes tableaux et mes
œuvres d'art, quand, enfin, mes voi-
sins, réveillés par le raffut, accou-
rurent à mon secours et mirent les
bandits en fuite.

Naturellement, je n'ai pas laissé
les choses ainsi et j'ai fait arrêter le
grand coupable qui fut condamné à
me payer une indemnité considérable
et à réparer le mal qu'il m'avait
fait.

Mais outre qu'il était scélérat, il
était coquin. Il mit tous ses biens au
nom de sa femme et de ses enfants
et s'arrangea ensuite pour la faillite.
Moi, j'avais reconstruit tant bien que
mal, mais j'étais fort embarrassé
dans mes finances car j'avais com-
pté sur l'or du voisin. Je vivais très
péniblement d'autant plus que les
miens me criaient, "Fais-toi payer!"
A force de réclamations, j'obtins
de temps à autre, un peu de charbon
ou de coke, un pain ou quelques li-
vres de pommes de terre. Ah! je l'ai
eue dur.

Or, j'ai reçu, un jour, la visite d'un
Anglais de mes amis, qui était aussi
l'ami de mon voisin parce qu'ils tri-
potaient ensemble dans des affaires plus
ou moins pures.

— Vois-tu, me dit-il, tu n'as pas su
t'y prendre. Evidemment, mon ami
est une friponaille, carabinée, mais,
que veux-tu, il n'a plus de sou. Dément-
toi, cogne-toi la tête au mur, erie,
vitupère, fais-le condamner! Qu'en
auras-tu de plus? Ce n'est pas cela
qu'il faut. Aide-le à se relever, à ré-
faire sa fortune et moi je réponds
qu'il te paiera.

Il parla longtemps sur ce ton. Nous
eûmes une quinzaine de conférences,
finalement, je me décidai à emprun-
ter pour lui les 100,000 fr., qui lui
étaient indispensables.

Lorsque je racontai cela à ma fem-
me, elle eut un mot sublime: "Tu n'es
qu'une poire!" me dit-elle.

N. B. — La victime, en l'occurrence
c'est le France; les fripons: l'Alle-
magne et l'Angleterre.

I. Regimbe.

DE RETOUR

M. Arthur Bourassa, de cette ville
est de retour d'un voyage de plusieurs
mois en Californie.

FANTASIES DU FLUIDE ELEC- TRIQUE

Sherbrooke, 27. — Lors de la violente
tempête qui a fait rage mercredi dernier,
un jeune enfant a échappé comme par
miracle à la mort, lorsque la foudre
tomba dans la pièce où il dormait

SYNDICALISME CATHOLIQUE

(Suite du dernier numéro)

Et Pie X écrivait en 1910 au président des Unions professionnelles italiennes: "Il n'est ni loyal, ni digne de dissimuler, en la couvrant d'une banquette équivoque, la profession du catholisme, comme si c'était une marchandise avinée et de contrebande. Avec l'idée de justice chrétienne, très large et dangeuse, on ne sait jamais jusqu'où on pourrait aller, par suite de l'esprit des ligueurs qui adhèrent et par le fait des personnes qui pourraient être appelées à la direction. La neutralité est impossible dans un groupe d'hommes qui pensent, qui parlent et qui agissent."

Dans un syndicat, où tant d'idées générales, tant de principes sociaux sont journellement agités, où tant de questions sans cesse sur le tapis intéressent souverainement la morale, où plus que dans tout autre groupement un but, un terme, un idéal et une limite définie sont indispensables à l'action, comment espérer le maintien de la neutralité?

Le syndicat doit être surnaturel parce qu'il s'occupe du travail et qu'il fait sanctifier le travail. Le syndicat doit être surnaturel parce qu'il doit susciter une élite et une élite se forme par la religion. Le syndicat doit être surnaturel parce que son action doit être tout imprégnée, non d'un vague humanitarisme, non de l'unique ambition matérielle, mais de charité chrétienne et de principes supérieurs.

Justice, religion, patrie, tels sont les trois termes qui caractérisent l'action et l'esprit syndicaux.

La justice: le syndicalisme en est épris et elle est sa raison d'être, il doit l'étudier, la réclamer, chercher les moyens de la faire régner et la pratiquer!

Etudier: c'est l'ignorance qui rétrécit le champ de notre pensée, éparpille nos forces et nous fait souvent bâtir sur le sable mouvant et trouver des solutions au petit bonheur, au lieu de nous appuyer sur la roche de la vérité puissante et éternelle de la Révélation.

L'absence de notions exactes fait que l'agitation désordonnée et stérile remplace, trop souvent, l'action méthodique et féconde. C'est pourquoi l'on voit des hommes d'œuvres, des énergies précieuses se perdre au hasard de l'action, sans savoir exactement ce qu'ils veulent, le but vers lequel ils doivent tendre, qui défend la charité et la justice, les revendications légitimes et illégitimes, parce qu'ils sont dépourvus de lumières et qu'ils ne peuvent pas dans l'enseignement de l'Eglise et dans les leçons des maîtres de la science les éléments de la véritable solution.

Les catholiques, dit Mgr Gibney, ne dirigent pas la barque parce qu'ils ne savent pas tenir le gouvernail. On ne les suit point parce qu'ils n'ont qu'une marche indécise et flottante. Le mouvement du siècle leur échappe: nous périrons d'ignorance.

Et le grand sociologue suisse Dürrenmatt déclarait qu'à l'exemple des adversaires et mieux qu'eux, il fallait savoir pour déployer victorieusement notre bannière dans la bataille sociale, il fallait baser l'action sur le fondement solide de l'unité de vue, l'unité d'esprit et l'unité de doctrine. Le dirai-je avec le comte de Mun: "Toute croyance s'appuie sur une doctrine, toute justice s'appuie sur une loi, il faut connaître l'une et l'autre", et le résume par le témoignage d'Orléans-Lauraine qui résume, ma pensée: "L'étude, mais sérieuse; voilà à quoi chaque homme qui veut et qui avec cela peut quelque chose, est tenu sous des formes diverses, à des degrés divers, mais indispensables."

"Si le catholique, studieux et généreux arrive à multiplier le nombre des gens compétents dans les questions sociales et des gens occupés d'une œuvre déterminée, précise, en vue de faire du bien, comment ne pas espérer que

pen à pen, les idées (étant moins embrouillées et les efforts moins vagues, on aura fait un pas vers la paix sociale?"

"C'est au petit nombre, ajoute-t-il, à commencer, c'est au petit nombre à exceller. Il ne faut pas attendre qu'une chose soit devenue commune et banale pour s'y mettre, ceux qui ne savent que faire comme tout le monde ne sont bons qu'à grossir les troupes en marche. Il faut des chefs, il faut des hommes éclairés et résolus qui commencent petitement, modestement, mais avec une vue nette et une indomptable confiance. Ils vont loin et ils entraînent et guident les autres, ils créent un mouvement d'opinions et d'idées. Ils créent une œuvre d'autant plus durable et efficace qu'elle sera appuyée sur la vérité irréfutable. Savoir faire avec des vives hautes et amples des choses précises, c'est le secret de faire grand et durable."

Voilà pourquoi, Messieurs, le syndicalisme catholique a commencé par des cercles d'études et pourquoi il doit s'alimenter par des cercles d'études. Le jour où nous n'aurions qu'un mouvement sans cercles d'études, nous ne serions pas loin d'avoir des unions à base de neutralité, sans principes, qui n'auraient rien de distinct des internationales. Je vous prie donc de fréquenter nos cercles d'études. Léon XIII et de Mun afin de connaître en matière sociale l'étendue, la limite du droit social.

"Si votre justice, dit Notre-Seigneur, n'est pas plus féconde et plus substantielle que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux."

Nous avons tant de choses à apprendre, à approfondir, à découvrir même, car tout n'est pas trouvé dans la doctrine sociale. C'est une science très jeune, extrêmement vaste, parce qu'elle doit s'adapter à une infinité de besoins et d'ambitions divers. Elle évolue sans cesse. On professe aujourd'hui des théories qui seront demain considérées comme inapplicables ou surannées. Il suffit de se rappeler le noble effort du comte de Mun pour fonder des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers. Effort qui a abouti à une échec complet, malgré l'activité et la haute intelligence de leur fondateur.

Il faut donc être constamment à l'affût et suivre l'évolution des idées, consacrées par la pratique.

Ce serait une erreur plus fatale encore de penser que les unions ouvrières sont des groupements exclusivement destinés au relèvement des salaires. L'expérience prouve que le peuple est très vite découragé ou satisfait.

Découragé, si les améliorations n'arrivent pas bientôt. Satisfait si une hausse a été obtenue. Et dans les deux cas, il abandonne l'association. C'est pourquoi les unions qui n'ont que cette fin font sans cesse du tumulte de l'agitation, des promesses. Mais enfin, Messieurs, pouvons-nous raisonnablement professer le relèvement éternel des salaires et ne pouvons-nous pas espérer qu'un jour, après un bon travail de reconstitution, la classe ouvrière pourra vivre en paix, sans être harcelée par les meneurs?

En outre, l'ouvrier ne souffre pas seulement de la médiocrité du salaire, et alors pourquoi ne tendrions-nous pas la main à nos frères, dans tous les moments critiques de leur existence? Aussi voyez surgir les multiples œuvres à greffer autour des syndicats. Si l'ouvrier a besoin de certaines sommes plus considérables afin de faire un achat avantageux ou payer une dette éminente, quel service il appréciera lui avoir été rendu s'il peut trouver dans son syndicat la somme désirée, à un taux raisonnable.

C'est donc l'œuvre des Caisses populaires qui s'impose.

Si l'ouvrier est sans ouvrage ou s'il prévoit qu'il le deviendra bientôt, n'appréciera-t-il pas son syndicat, qui s'occupe toujours du placement de ses membres? Il y a, dans ce but en Belgi-

que ce qu'ils appellent la Bourse du Travail, qui comporte deux registres séparés sur lesquels sont inscrits par profession et par ordre de dates, d'un côté les patrons qui demandent des employés et de l'autre les ouvriers chômeurs. Ils doivent être porteurs d'un certificat de bonne conduite. Le patron paye dix sous pour l'inscription. On lui adresse un certain nombre d'ouvriers. Un mot d'introduction est donné aux plus recommandables. Ceux qui ont subi une condamnation n'obtiennent qu'une indication de vive voix. Nous pouvons dire que nous l'avons dans la seule manière où cela réussit, car les Bourses du Travail en France, et elles sont nombreuses, sont un foyer d'anarchie et de grèves.

Il y a les Bureaux de secours et de renseignements établis spécialement dans les villes au profit des pauvres, dont cette œuvre a pour but de découvrir et de soulager la misère. Vous savez que cette œuvre existe à Montréal, sans être pourtant affiliée à nos syndicats.

Il y a la ligue d'acheteurs qui ont pour but de sympathiser aux maux dont souffre la classe travailleur, particulièrement le surmenage et la modicité des salaires.

Le public n'est pas assez invité à réfléchir sur les maux dont il est quelquefois l'auteur inconscient et dont il peut en tout cas être le vengeur. Exigences dans la livraison hâtive de ses commandes, recherche excessive du bon marché, des ligues se forment pour réagir contre ces abus.

Il y a à New-York, ce que les ligues ont appelé la liste blanche, signalant les magasins qui traitent leurs employés avec justice et qui consentent à appliquer les principes de la ligue et à accepter sa surveillance. Ces derniers sont pourvus d'une étiquette.

Il y a les assurances de toutes sortes qui prémunissent l'ouvrier contre les maux qui ne manquent pas de l'agiter un jour ou l'autre. L'assurance en cas de décès, assurance pour la vieillesse, assurance en cas de maladie, assurance d'accidents, assurance de chômage.

Des premières, je ne dirai rien. Vous les connaissez et vous les appréciez à leur juste valeur, mais laissez-moi pour parler de la dernière.

"Le chômage est un des maux les plus implacables dans notre pays, et elle est due à maintes causes, la concurrence internationale, la politique tarifaire, la surproduction, l'insouciance de l'industrie, la stagnation des affaires, le changement forcé de chantier, la température, le climat, la maladie, etc."

M. Gide, dans la Revue d'économie politique, s'exprime d'une manière frappante: "Le chômage frappe 1-3 de la population ouvrière et lui fait de son pain une espèce de loterie."

Et pourtant, Messieurs, ce mal capital n'a pas encore rencontré jusqu'à présent un système capable de le détruire ou du moins de l'atténuer. Nous avons fait cet hiver un timide essai. Un seul syndicat a paru sensible à cette innovation. Vous me permettrez de le nommer, c'est le Syndicat des plombiers.

Une collecte a été faite à peu près régulièrement à chaque assemblée en vue de secourir les chômeurs dans le besoin.

Messieurs, et de plus, rien de plus tragique et de plus pitoyable que le chômage prolongé, c'est une chose effrayante. On voit, à mesure que le chômage se perpétue, changer de jour en jour, de semaine en semaine, le moral et même le physique de sa victime. Il fait les cœurs brisés, les cœurs désabusés, les cœurs aigris et même les cerveaux neurasthéniques.

Chaque jour, nous voyons dans la figure du pauvre homme sans ouvrage, une ride de plus sur son front qui marque l'intensité de sa souffrance, qui exprime le spectacle douloureux qui l'accable en entrant au foyer, des enfants mal vêtus, une table dépourvue, une femme en larmes.

Messieurs, si vous voulez, nous allons cette année essayer de décapiter cette hydre.

LES PRIX DU MARCHÉ

Beurre de beurrierie	la lb	\$0.34
Pasteurisé No 1	No 1	\$0.33
No 2	No 2	\$0.32
Beurre de ferme	la lb	\$0.26
No 1	No 1	\$0.25
No 2	No 2	\$0.21
Fromage coloré	la lb	\$0.18 1/2
No 1	No 1	\$0.17 1/2
Fromage blanc	la lb	\$0.18 1/2
No 1	No 1	\$0.17 1/2
No 2	No 2	\$0.17 1/2
Oeufs	la douz.	\$0.30
Frais Spéciaux	No 1	\$0.28
Frais Extras	No 2	\$0.26
Frais Premiers	No 3	\$0.24
Frais Seconds	la lb	\$0.31
Poules vivantes	Qual., choix, 5 lbs et plus...	\$0.28
Qual., bonne, 4 à 4 1/2 lbs	Qual., moyenne, 4 lbs et plus	\$0.25
Qual., passable, 3 lbs et plus	Poulets abattus	\$0.19
Qual., choix, 6 lbs chacune	Qual., bonne, 5 lbs et plus	\$0.26
Qual., moyenne, de 4 à 5 lbs	Qual., pas. moins de 4 lbs	\$0.23
Poulets vivants	Qual., choix...	\$0.26
Qual., bonne, 2 lbs et plus	Qual., moyenne, 2 lbs et plus	\$0.23
Qual., passable, 2 lbs et plus	Poulets abattus	\$0.20
Qual., bonne, 5 lbs et plus	Qual., moyenne, 4 1/2 à 5 lbs	\$0.18
Qual., pass., moins de 4 1/2 lbs	Dindes vivantes	\$0.25
Dindes vivantes	Qual., choix, plus de 9 lbs, chac.	\$0.27
Qual., bonne	Qual., moyenne	\$0.24
Dindes abattues	Qual., choix	\$0.22
Qual., bonne	Qual., moyenne	\$0.19
Oies vivantes	Qual., choix	\$0.37
Qual., bonne	Qual., passable	\$0.35
Oies abattues	Qual., bonne	\$0.16
Qual., moyenne	Qual., passable	\$0.15
Canards vivants	Qual., bonne	\$0.15
Qual., moyenne	Qual., passable	\$0.14
Pigeons vivants	Jeune	\$0.25
Vieux	Miel blanc	\$0.20
Miel brun	No 1	\$0.12 1/2
No 2	Miel ambré	\$0.11 1/2
Miel brun	No 1	\$0.09 1/2
No 2	Miel brun	\$0.09
Sirop d'érable	No 1 (nouveau)	\$0.16
Sucre d'érable	No 1 (nouveau)	\$0.16
Agneaux vivants	chacun	\$11.00
Moutons vivants	No 1	\$ 7.00
No 2	No 1	\$7.50
No 3	No 2	\$6.00
Porcs vivants	les 100 lbs	\$13.00 à \$13.50
Porcs	Sélects (à bacon)	\$14.50
Truies	Truies	\$11.50 à \$11.75
Porcs abattus	lwa 100 lbs	\$19.50
No 1 (90 à 140 lbs)	No 2 (140 à 175 lbs)	\$18.00
No 3 (175 à 225 lbs)	Veaux de lait vivants	\$17.00
Veaux de lait vivants	No 1	\$6.00 à \$7.00
No 2	No 2	\$5.00 à \$5.75
Veaux de lait abattus	la lb	\$0.11
Choix	No 1	\$0.10
No 2	No 2	\$0.09
No 3	No 3	\$0.08
Bœufs vivants	les 100 lbs	\$7.50 à \$8.50
No 1	No 2	\$7.00 à \$7.50
No 2	No 3	\$6.00 à \$6.75
Taureaux vivants	les 100 lbs	\$5.25
No 1	No 2	\$3.50
Taureaux vivants	les 100 lbs	\$7.00 à \$7.00
No 1	No 2	\$6.00 à \$6.25
No 3	No 3	\$5.00 à \$5.50
Vaches vivantes	les 100 lbs	\$6.50 à \$6.50
No 1	No 2	\$3.50 à \$5.50
No 3	No 3	\$2.25 à \$3.00
Peaux vertes	la lb	\$0.10 1/2
Peaux de bœufs (moins de 18 lbs)	Peaux de bœufs (plus de 18 lbs)	\$0.08 1/2
Peaux de taureaux	Peaux de vaches de lait	\$0.16
Peaux de vaches (chacune)	Peaux d'agneau (la peau)	\$2.00
Peaux de chevaux (la peau)	3.00 à \$3.50	\$3.50
Laine	Lavée No 1	\$0.36 à \$0.38
Lavée No 2	Non lavée No 1	\$0.34 à \$0.36
Non lavée No 2	Non lavée No 2	\$0.26 à \$0.28
Foin de mil au char, la tonne	Extra No 2 (point d'exp.)	\$10.00
No 2	No 3	\$ 9.00
Foin de trèfle	No 1 (trèfle mélo)	\$ 8.50
No 2	Paille	\$8.00
Bonne	Patates	\$5.00 à \$6.00
Blanches M. V.	Fèves	\$0.60
No 1	No 2	\$3.00
Pois	No 1	\$2.00
No 2	No 1	\$2.50

No 2	\$2.40
Bois de chauffage	la corde
Erable fendu	\$6.50
Farine à pain, le char, le baril, en sacs	
Regal	\$9.40
Fleur de lis	\$8.90
Daily Bread	\$8.70
Citadel Flour	\$7.80
Farine à engrais, le char, le baril, en sacs	
Sous-produits du blé, le char, la tonne	
Son	\$27.25
Gru rouge	\$29.25
Gru blanc (Laurentia)	\$32.25
Criblures de blé moulues	\$22.25
Middlings	\$35.25
Moulées	la tonne, au char
"Success"	\$45.25
"Union"	\$44.25
Grain moulu	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	\$2.75
Blé d'Inde cassé	\$2.75
Tourteaux de lin, la tonne, au char	
Première qualité	\$50.25
Drèche Sèche	la Tonne
Blé d'Inde	\$1.30
No 2 jaune (tonds amé.)	\$1.28
No 3 jaune	\$0.6
Avoine	le char, le mt
No 2 C.W.	\$0.58
No 3 C.W.	\$0.55
No 1 d'alimentation	\$0.51
No 2	le char, le mt
Orgz	\$0.95
No 3 C.W.	\$0.90
No 4 C.W.	\$0.90
Sucre	les 100 lbs
Granulé (sac de jute)	\$6.80
Granulé (sac de coton)	\$6.90
Cassonade No 1	\$6.40
Cassonade No 2	\$6.30
Mélasse	le gal.
No 1 (Baril de 25 gallons)	\$0.70
No 2 (Baril de 90 gallons)	\$0.65
No 3	\$0.63
Sel	le sac
Sel fin (sacs de 200 lbs)	\$1.95
Gros sel (sacs de 140 lbs)	\$1.30
Sel en pierre (sacs de 100 lbs)	\$1.25
Lard salé	le baril de 200 lbs
Gras de dos	\$17.00
Gras d'épaule	\$13.00
Saindoux	la lb
Tinette de 60 lbs	\$0.19
Sceaux de 20 lbs	\$0.20
Poisson salé	la lb
Morue verte moyenne No 1	\$0.07
Haddock (frais)	\$0.08
Saumon rose (gelé)	\$0.20
Truite	\$0.25
Maquereau	\$0.18
Tabac	(balles de 50 lbs)
GrandRouge	\$0.32
Grand Havane	\$0.30
Petit canadien	\$0.30
Rouge Quenel	\$0.15
Pétrole	le gal.
Imperial Royale	\$0.20
(barils de bois de 42 galls)	\$0.20
Imperial Royale	\$0.20
(barils d'acier 17 galls)	\$0.20
Gazoline	le gal.
Imperial premier	\$0.23 1/2
(barils de 47 galls)	\$0.26 1/2
Queens	1 gal.
Huile	\$0.52
Albro à machine	\$1.10
(de baril de 40 galls)	
Albro à automobile	
(de baril de 40 galls)	

No 2		\$0.62
Sel		le sac
Sel fin (sacs de 200 lbs)		\$1.95
Gros sel (sacs d 140 lbs)		\$1.30
Sel en pierre (sacs de 100 lbs)		\$1.25
Lard salé	le baril de 200 lbs	\$4.00
Gras de dos		\$17.00
Gras d'épaule		\$13.00
Saïndoux	la lb	\$0.15
Tinette de 60 lbs		\$0.19
Sceaux de 20 lbs		\$0.20
Poisson salé	la lb	\$0.15
Morue verte moyenne No 1.		\$0.07
Haddock (frais)		\$0.08

VERS LA HAUSSE	
Dans les milieux financiers, on est d'avis que la livre sterling continuera à monter jusqu'à ce qu'elle atteigne le pair, ce qui arrivera croit-on, lors de la présentation du nouveau budget en Chambre le 28 avril, par Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier.	
Le trésor, paraît-il, est prêt à lever l'interdit sur les exportations d'or dès que le pair aura été atteint. Il est rumored à Westminster que M. Churchill dans son discours du budget, fera allusion au rétablissement de la base d'or. Tout cela fait croire que la livre sterling reviendra au pair ou que la chose sera entrevue très prochainement, peut-être au commencement de la semaine prochaine.	

LA LIVRE STERLING	A 4 DOLLARS 80
Londres, 27. — La livre sterling a atteint \$4.80 5/8, le plus haut chiffré sur le marché de Londres depuis la guerre. Ce nouveau taux est de un quart de cent plus élevé que la cote du 23 janvier, alors que le taux fut porté à \$1.80 3/8, lors du voyage aux Etats-Unis de M. Montagu Norman, gouverneur de la banque d'Angleterre.	
Depuis ce temps un niveau de quelques points plus bas avait été maintenu jusqu'à lundi de cette semaine, et depuis ce temps une hausse par fractions de cent avait été enregistrée chaque jour.	

LA LIVRE STERLING	A 4 DOLLARS 80
Londres, 27. — La livre sterling a atteint \$4.80 5/8, le plus haut chiffré sur le marché de Londres depuis la guerre. Ce nouveau taux est de un quart de cent plus élevé que la cote du 23 janvier, alors que le taux fut porté à \$1.80 3/8, lors du voyage aux Etats-Unis de M. Montagu Norman, gouverneur de la banque d'Angleterre.	
Depuis ce temps un niveau de quelques points plus bas avait été maintenu jusqu'à lundi de cette semaine, et depuis ce temps une hausse par fractions de cent avait été enregistrée chaque jour.	

LA LIVRE STERLING	A 4 DOLLARS 80
Londres, 27. — La livre sterling a atteint \$4.80 5/8, le plus haut chiffré sur le marché de Londres depuis la guerre. Ce nouveau taux est de un quart de cent plus élevé que la cote du 23 janvier, alors que le taux fut porté à \$1.80 3/8, lors du voyage aux Etats-Unis de M. Montagu Norman, gouverneur de la banque d'Angleterre.	
Depuis ce temps un niveau de quelques points plus bas avait été maintenu jusqu'à lundi de cette semaine, et depuis ce temps une hausse par fractions de cent avait été enregistrée chaque jour.	

LA LIVRE STERLING	A 4 DOLLARS 80
Londres, 27. — La livre sterling a atteint \$4.80 5/8, le plus haut chiffré sur le marché de Londres depuis la guerre. Ce nouveau taux est de un quart de cent plus élevé que la cote du 23 janvier, alors que le taux fut porté à \$1.80 3/8, lors du voyage aux Etats-Unis de M. Montagu Norman, gouverneur de la banque d'Angleterre.	
Depuis ce temps un niveau de quelques points plus bas avait été maintenu jusqu'à lundi de cette semaine, et depuis ce temps une hausse par fractions de cent avait été enregistrée chaque jour.	

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions, Examens de titres, difficultés commerciales, Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Médecin

Docteur Dugré

Médecin-Chirurgien

Consultations: De 2 à 4 p.m. et 7 à 9 p.m.

Téléphone 1526

50 -- Rue Royale -- 50

Les Trois-Rivières.

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Médecin

Dr Henri Lacroix

Spécialiste:

MEDECINE - GENERALE

Maladies des voies urinaires, Maladies de la peau, Maladies vénériennes.

Heures de Consultations: 9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.

Dimanche: 10 à 12 hrs

468, St-Maurice. Tél. 1385

Notaire

Casier Postal 554

Téléphone 421

A. LEBRUN

Notaire

C.C.S. Cessionnaire du Greffe P. Dossiers.

Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.

23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Médecin

Dr Alexandre Achpise

Chirurgie-générale

Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, Diplôme de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique.

Consultations: De 11 à 12, 2.30 à 5, 7 à 8.30

22, rue Des Forges, Tél. 469

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.

Tél. 119 28 rue Royale

Avocat

Téléphone 358w

Lucien Comeau

Avocat

148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières

Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénérien.

Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m. mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.

Tél. 119 28 rue Royale

Avocat

Wilfrid Gariépy C. R.

AVOCAT

19, Alexandre, Les Trois-Rivières.

(Après le 1er mai, édifice la Banque Canadienne du Commerce.)

Courtier

Tél. 456

Arthur Spénard

Courtier

Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires.

42-- RUE ST-PIERRE -- 42

Trois-Rivières.

Avocat

Joseph Barnard

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LA-POINTE-DU-LAC

Le service de M. William Janvier, ci devant de la Pointe du Lac et décédé à Trois-Rivières, a eu lieu vendredi dernier en notre église paroissiale qui pour la circonstance était décorée de ses plus somptueuses tentures de deuil.

—M. le curé, J.-E. Poisson officiait, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Baril, aumônier et Lamy, vicar.

Les porteurs étaient: MM. Freddie Roy, gendre du défunt, William et Adèle Roy, ses neveux et Hercule Hélo, son beau-frère.

On remarquait dans l'assistance, ses beaux frères, Aug. Alarie et A. Lanneville.

Le défunt laisse pour le pleurer, son fils Albert et sa fille, Mme Freddie Roy (Eva) à qui nous offrons, nos bien vives sympathies.

—En visite, Mme Vadeboncoeur de Fall River chez M. A. Berthiaume et M. H. Guilbert, M. et Mme F. Roy de Manville, R. L. chez M. T. Rouette, marchand et P. Dugré, M. l'abbé A. Roy, curé de l'Ascension, en venant conduire un petit paroissien au jувéna, c'est rendu voir une ancienne institutrice, Mlle Jeannette Vincent, Mme Léon Dugré est en promenade à Ottawa chez ses fils Omer, Mlle Laure Carignan des Trois-Rivières était de passage chez M. Ed. Biron.

E. D.

SAINT-DIDACE

La récolte du sucre d'érable est presque terminée, et a été assez abondante dans certains endroits. Mais deux braves cultivateurs ont subi de lourdes pertes en faisant cette moisson. C'est M. Thomas Rivard du village qui a eu le malheur un soir de faire passer sa cabane, à sucre, hangar et écurie, le tout fut consumé sans épargner une belle bouillie de champagne, grand réservoir métallique, pleine d'eau, bon nombre de fûts de sucre et plusieurs gallons de miel qui se trouvaient à la cabane dans le moment. Aussi cinq jours après dans la nuit c'était la cabane de M. Albert Lambert qui avait le même sort. Tout fut consumé, cabane, hangar et écurie, les nombreux de particuliers ont eu connaissance de ces deux feux mais trop tard rien a été sauvé. Les pertes dans ces deux cas sont de quelques cents piastres. Nos sympathies.

—Quelques cultivateurs seulement ont commencé leurs travaux dans les champs. Ce retard est dû à la méchante température que nous avons.

—Il y a quelques semaines, M. l'agronome Roy, du Comté de Maskinongé a bien voulu venir faire la distribution des prix accordés aux gagnants, lors de la belle exposition des produits des jardins scolaires l'automne dernier. M. Théodore Gagné après avoir mérité plusieurs premiers prix à cette exposition a eu l'honneur de gagner le premier prix du comté de Maskinongé pour la beauté de son jardin sur tout rapport. Ce prix lui a rapporté une magnifique bœuf à cheval de \$25.00.

SAINT-ELIE-DE-CAXTON

FETE INTIME

La semaine dernière les parents et les amis de M. Adélard Gendron, marchand-tailleur de notre localité étaient avec beaucoup d'éclat le trente-sixième anniversaire de sa naissance. On s'y préparait depuis longtemps, aussi le succès n'en fut que plus complet; de riches et nombreux cadeaux lui furent offerts. M. Gendron s'est montré très touché de la marque d'estime qu'on lui témoignait, il sut répondre en des termes aimables à l'adresse présentée par Son Honneur le maire Napoléon Pellerin.

Parmi les amis présents nous remarquons: M. et Mme Napoléon Pellerin, M. et Mme Hormidas Lafrenière, Mme Raphaël Gendron, sa mère, Mme Wilfrid Gendron, Mme Freddy Gendron, Mme Josaphat Gendron, Mme Adélard Lacerte, M. et Mme Hormidas Diamond, M. Hormidas Gagnon, M. Josaphat Gendron, M. et Mme Arsène Riopel, M. A.-S. Martin, Mlle Marie-Louise Pellerin, M. et Mme Elzéar Rivard, Mlle Rosa Lampron, M. Donat Lafrenière, Mlle Germaine Gendron, M. Ovide Lafrenière, M. Léon Gendron, M. Nelson Gendron, M. Lucien Lampron.

—M. Hormidas Gagnon de Barraute, Abitibi est en promenade pour quelque temps dans notre paroisse.

NAISSANCES

Marie-Rosa-Léonette, enfant de Angéline Boucher et de Donat Lavergne, Parrain: M. Roger Guillemette, marraine: Mlle Rosa Bournival.

—M. et Mme François Lavergne ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Parrain: M. Rosario Villemure de Charette, marraine: Mlle Marie-Blanche Marneau de St-Paulin.

PROULXVILLE

Bon nombre de nos voyageurs sont partis pour la drave lundi dernier. Nos meilleurs vœux de succès les accompagnent.

—M. Charles Hamelin et son fils de St-Edouard de Maskinongé en visite chez son père, M. J.-P. Hamelin.

—M. et Mme Stanislas Brouillette et Mlle Hénédine Crête de St-Tite en promenade chez des parents dimanche dernier.

—Mlle Yvonne Beaudry de St-Elie en visite chez M. Armand Ricard.

—M. et Mme Victor Bourassa en promenade à St-Casimir chez M. Paul Folé.

—M. Jimmy Crête aux Trois-Rivières ces jours derniers en voyage d'affaires.

—M. Salomon Dessureault de St-Stanislas de passage ici dimanche dernier.

—La famille de M. Henri Boutillier doit sous peu quitter la paroisse pour aller demeurer à Grand-Mère.

SAINT-TITE

FUNERAILLES DE M. PIERRE DESAULNIERS

Nous sommes au regret d'annoncer la mort récente d'un pionnier de notre paroisse, en la personne de M. Pierre Desaulniers, décédé à l'âge de 80 ans et 4 mois. Le défunt est décédé le 20 avril dernier et les funérailles eurent lieu en notre église paroissiale, mercredi dernier au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de notre ville et de l'étranger.

Le défunt laisse pour le pleurer, son épouse, née Anaisie L'Heureux et douze enfants dont onze garçons et une fille, MM. Horace, Roland, Nolasque, Bernardin, Ferdinand, Conrad, Charles, Alphonse, Thomas, Jos. Maurice et Corinne, épouse de M. Alex. Grosseau, tous de St-Tite. Le défunt laisse aussi deux sœurs Mesdames Gilles Dessureault et Dame Vve Amédée L'Heureux.

Le service fut chanté par M. l'abbé Jos.-C. Grenier. La chorale de St-Tite, sous la conduite de M. J.-Bte Mercure fit avec succès les frais du chant. Mme Albert Lefort touchait l'orgue. Les principaux solistes furent: M. Onésime LeBrun: les Aides de Schubert; Pie Jesu, par M. Wilfrid Verret, Jesu Salvator, par M. Médéric Mercure jr. et Mon Dieu c'en est donc fait, par M. J.-P.-Emile Dessureault, de Grand-Mère.

Six beaux-frères du défunt portaient le corps, ce furent MM. Epiphane Ferron, Joseph Jacob, Aimé L'Heureux, Alfred L'Heureux, Napoléon Hardy et Alphonse Doucet.

M. Irénée Desaulniers, neveu du défunt, conduisit le corbillard.

Durant la messe la quête fut faite par MM. Médéric Mercure, Sr et Zotique Allaire Sr.

Le deuil était conduit par les onze fils du défunt: MM. Horace, Roland, Nolasque, Bernardin, Ferdinand, Conrad, Charles, Alphonse, Thomas, Jos. Maurice Desaulniers, tous de St-Tite, M. et Mme Alex. Grosseau, M. et Mme Gilles Dessureault, Mme Vve Amédée L'Heureux, Mme Horace Desaulniers et ses enfants, Mme Roland Desaulniers et ses enfants, Mme Nolasque Desaulniers et sa famille, Mme Conrad Desaulniers, Mesdames Charles et Alphonse Desaulniers, la famille de M. et de Madame Alex. Grosseau, Mlle Juliette Amédée L'Heureux, Mlle Corinne, Cécile, Yvonne Dessureault, MM. Gilles Dessureault, jr. et Antoine L'Heureux, M. Alphonse Doucet, de Grandes Piles, M. Jos. Jacob, de St-Tite, Mme Epiphane Ferron et sa famille, M. et Mme J.-P.-Emile Dessureault, de Grand-Mère.

Nous avons aussi remarqué dans le cortège: M. et Mme Saül Massicotte; M. Jos. Jacob, M. Roméo Desaulniers, M. et Mme Léger Jacob; M. et Mme Jos. Barils; M. Louis Châteaufort; M. Tancrède Rivard, M. Narcisse Cossette, M. Philippe Périgny, M. Henri Moreau, M. Norbert Allard, M. Jos. Périgny, M. Stanislas de LaChevrotière, M. Emile Pronovost, M. Prosper Cadotte, M. Nap. Hardy, M. Nolasque Hardy, M. Gédéon Jacob, M. et Mme Odilon Lacoursière, Mlle Marie-Blanche Lacoursière, Mlle Noéma Lacoursière, M. et Mme Philippe Jacob, le Notaire Philippe Germain, Mlle Pierre Duval, le notaire J.-Bte Moussette, le Dr L.-N.-E. Lacoursière, le Dr J. Francœur, M. et Mme J.-U. Trudel, M. et Mme Philippe Ferron, M. et Mme Arthur Ferron, M. Y. Doucet, de Grandes Piles, M. François L'Heureux, M. et Mme Onésime LeBrun, M. et Mme Spérat L'Heureux, Mlle Juliette Sp. L'Heureux, le Dr Findlay Bourgeois, M. Louis Trotter, M. Amédée Dupuis, M. Théo. Thiffault, M. Siméon Léveillé, M. Alphonse Richard, Mme Joseph Jacob, Mlle Rose-Aimé L'Heureux, M. et Mme J. Matte, M. et Mme Siméon Léveillé, M. et Mme François Léveillé, M. John Brûlé, M. Médéric Mercure jr. M. J.-Bte Mercure, M. et Mme Armand Léveillé, M. L.-P. Buist, Mme Gustave Buist, M. Wilfrid Verret, M. Fortier M. F.-N. Trotter, M. T. Gravel, M. Georges Ferron, M. Florent Mercure, M. Emil Goudreau, Mlle Jeannette Marchand, Mme David Thiffault, M. Ernest Roberge, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, prières, etc.

A la famille en deuil nous faisons nos sincères sympathies.

ST-NARCISSE

M. et Mme Luscomb étaient en visite chez M. J.-A. Cossette ces jours derniers.

—MM. Elzéar et Jean Tessier sont allés à St-Stanislas la semaine dernière assister aux funérailles de leur oncle, M. Valère Trotter.

Un joyeux fête au sucre a été donnée par le capitaine et Mme J.-A. Cossette. Étaient présents: M. et Mme Luscomb, M. et Mme Bluc, M. et Mme Jacob, le Docteur et Mme P. Baril, Mme Garceau, Mlle McKinney, G. Garceau, B. Jacob, H. Baril, D. Baril, M. Jeanne Pronovost, Françoise Cossette, Marguerite Baril, Clémence Lord, MM. D. Hébert, Laframboise, Richer, Giroux, Boudreau, Tanguay, Welsh, J. Pronovost, R. Dupont, Y. Gervais.

—M. et Mme P. Desbiens étaient aussi en visite chez M. J.-A. Cossette ces jours derniers.

ST-STANISLAS

IMPOSANTES FUNERAILLES

Le 23 avril dernier avait lieu en cette paroisse les funérailles de l'abbé Arthur Brouillette décédé au collège Mathieu de Gravelbourg Saskatchewan à l'âge de 29 ans, il était séminariste mineur, et professeur à cette institution. Depuis longtemps la paroisse n'avait pas vu de cérémonie aussi imposante. La paroisse entière s'était donné rendez-vous à l'église pour rendre un dernier hommage d'estime au défunt et à la famille.

Le service fut chanté par l'abbé Maurice Patry assisté comme diacre et sous-diacre par l'abbé Gilbert Larue et Elisée Brunelle. Aux autels latéraux l'abbé Henri Moreau et l'abbé Jean-B. Carignan tous confrères du défunt.

Portait la croix son beau-frère: Borromée Dessureault. Les porteurs étaient ses six frères: Albert, Rosaire, Lucien, Ernest, François, Charles-Borromée. Conduisait le deuil: son père Georges Brouillette, son frère en religion Frère Jean de Prado, ses sœurs, Mme Borromée Dessureault (Pabiola) Rosa et Marie-Anne; ses belles-sœurs: Mmes Albert et Rosaire Brouillette; ses oncles et tantes: M. et Mme Urbain, Eugène Brouillette de St-Tite, M. et Mme Isidore et Majorique Drouin, M. et Mme Alfred L. Trudel, Mme Léopold Baril, Mme Freddy Drouin, de St-Narcisse; ses cousins: M. et Mme Ernest Trépanier, M. et Mme Gédéon Gervais, M. et Mme Romulus Cossette, M. et Mme Stanislas Brouillette, St-Tite, M. Lucien Brouillette, Mlle Antoinette et Marie-Anne Brouillette, Hérouxville, M. et Mme Albert Crête, Proulxville, M. et Mme Freddy Bergeron, M. Emile Baril, M. François Drouin, M. Romuald D. Cossette, M. et Mme Donat Jacob, M. Isidore Cossette, St-Narcisse, Mlle Emilienne Trudel St-Roch de la Mékinac, Mme Vve Odorée Trudel, M. Honoré Trudel, Mlle Flore Trudel, St-Stanislas, M. Onésime R. Cossette, M. Aldophe R. Cossette, M. Jean-B. Cossette, M. Charles Cossette; ses neveux et nièces: Mlle Bibianne Dessureault, Jeanne d'Arc Brouillette, François, Isidore, Jean-B. et Joachim Dessureault, M. Théotime Magy, Mme William Dessureault, M. Joseph, Dessureault et Clémentine Dessureault Hérouxville, M. et Mme Albert H. Cossette, M. et Mme Rosaire O. Veillette, M. et Mme Omer Veillette, M. Irénée Trudel, Mlle Maria Trudel, Mme J.-A. Cossette, Mlle Françoise Cossette, St-Narcisse, Mme William Magy, M. Fernand Cossette, M. J.-E. Mongrain, Vve J. Trudel, Uldorée Gervais, Mme Adélard Tousignant, M. Majorique Groleau, M. Xavier Jacob, Raoul Jacob, M. Donat Sanschagrin, St-Stanislas, M. Gustave et Jeffrey Hamelin, St-Narcisse, F. Pronovost, St-Stanislas et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La quête au service fut faite par les abbés L. Rouppré et R. Lafontaine.

La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels, entre autres: Les séminaristes du séminaire des Trois-Rivières, M. Albert et Rosaire Brouillette, M. Urbain et Eugène Brouillette, M. Alfred L. Trudel, Cyprien Sawyer, Léopold Pilonneau, Fernand Cossette, J.-E. Mongrain, C.-E. Germain, Gustave Hamelin, Mme Vve William, Dessureault, MM. William Magy, Stanislas Brouillette, H.-A. Cossette, Frs Frigon.

Télégramme de sympathies: Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina.

Tributs floraux:—La famille Freddy Drouin.

La famille Brouillette remercie bien sincèrement tous ceux qui ont manifesté de la sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles, visite au corps, à tous un sincère merci.

NOUS VENDONS LES FROMAGES

BEAUMERT à la CREME et au PIMENT

DE BRIE

CAMEMBERT

GRUYERE

ROQUEFORT

OKA

ITALIEN

ROYAL CROWN

KRAFT

CANADIEN Doux et Fort

Uld. CARIGNAN

BIERE --- PORTER

Tel. 122 et 1749 22, Badeaux.

HEROUXVILLE

BAPTEMES

Marie-Louis Madeleine, enfant de M. Fortunat Boidelleau et de Mme M. Pronovost, Parrain et marraine, M. et Mme William Trépanier.

—Marie-Jeanne-Lucille, enfant de M. Jeffrey Lefebvre et de Mme Edith Ayotte, Parrain, M. Charles Lefebvre, marraine Mlle Marie-Jeanne Ayotte, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURE

Dimanche, 19 avril, à 6 heures du matin s'endormait paisiblement dans le Seigneur, muni des secours de notre Sainte Religion, M. Alfred Cossette, fils de M. Hubert Cossette et de Mme Marie-Louise Ayotte, âgé seulement de vingt-et-un ans.

Après une courte mais terrible maladie soufferte avec une admirable résignation, quoique à l'époque où l'on voit à la coupe des rêves fleurir et d'espoirs enchanter, il fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie, emportant les vifs regrets de tous ceux qui, par leurs relations intimes, avaient pu apprécier sa pitié son affabilité.

Ses funérailles très imposantes eurent lieu mardi, le 21, à 9 hres au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Pour la circonstance l'église paroissiale avait revêtu ses plus riches draperies de deuil et le chœur de chant exécuta la messe des morts harmonisée.

Le Miserere fut chanté par M. Jos. Cossette; l'Agnus Dei par M. Alphée Trépanier, maître chantre.

Un cantique en partie par Mlle Cécile Rheault, Genéviève Thiffault, Marie-Jeanne Dessureault.

Mme Sylvia Trudel tenait l'orgue. La collecte fut faite par MM. André et Prosper Cossette cousins du défunt.

Les porteurs étaient: MM. Armand et Raoul Magy, Ernest Duchemin, Philias Rivard, M. Borromée Cossette portait la croix.

Le deuil était conduit par son père et sa mère, M. et Mme Hubert Cossette; ses frères, MM. William, Rosaire, Albert et Wilbrod Cossette; ses sœurs, Berardette, (Mme Armand L'Heureux de St-Tite), Lucienne, (Mme Patrice Dantand), Angéline (Mme Onésime Vermette), Mlle Marie-Jeanne et Marie-Anne Cossette; sa belle-sœur, Mme William Cossette; ses beaux-frères, MM. Armand L'Heureux, de St-Tite, Patrice Durand, Onésime Vermette; sa tante,

Mme Joseph Ayotte de St-Narcisse; ses cousins et cousines: MM. et Mmes Herménégilde Gauthier, et Hormidas Veillette d'Ames, Abitibi, MM. André et Prosper Cossette, Robert et Jules Trépanier, Rosaire Ayotte; Mlle Marie-Ange et Germaine Trépanier, Lucienne Ayotte; M. l'abbé Cossette et Mlle Yvonne Cossette tous de St-Narcisse.

Remarqués dans le cortège funéraire, M. et Mme Isaïe Trahan, Mme Léonié Veillette, M. Ovide Tremblay de St-Georges, M. Joseph Trahan, M. Odilon Veillette, Mlle Marie-Jeanne Veillette et Gabrielle Ferron, de St-Tite, MM. et Mmes Théotime Magy et Léopold Cossette, Siméon Lefebvre, Alfred Boidelleau, Onésime Cossette, M. Henri Duchemin, Mlle Yvonne et Berthe Duchemin, Mme Pierre Veillette, M. Alex. Drouin, Mlle M. Cossette; M. Lucien Brouillette, Mlle Marie-Anne Brouillette, MM. Ludger Alfred Durand, Mlle Sarah Durand, M. Julien, Jacob, Mlle Marie-Rose Jacob, MM. Joseph et Armand Trépanier, M. Joseph Dessureault et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

La famille reçut plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels et témoignages de sympathies pour lesquels elle adresse ses plus sincères remerciements.

Parents éplorés, consolez-vous, car si Dieu vous a ravie cette belle âme, c'est pour lui donner rendez-vous dans l'éternel repos. R. I. P.

Nos plus sincères sympathies.

—MM. et Mmes Louis Brouillette, Théotime Magy, William Dessureault, MM. Lucien Brouillette, Joseph Dessureault, Mlle M. Antoinette et Marie-Anne Brouillette, Clémentine Dessureault, à St-Stanislas, pour assister aux funérailles de M. l'abbé Arthur Brouillette, leur parent.

—M. et Mme Hormidas Veillette d'Ames, Abitibi, en visite chez leur beau-frère, M. Herménégilde Gauthier, leur oncle, M. Hubert Cossette et autres parents et amis.

—M. et Mme Victor Cloutier, MM. Philippe et Donat Cloutier de Ste-Thécle en visite intime chez M. Louis Brouillette.

—M. et Mme Alx. Drouin à St-Narcisse dans leurs familles, dimanche dernier.

—M. Henri Duché ainé à Joliette chez sa fille, Mme Edouard Forest.

—M. Arène Dessureault et sa fille Mlle Marie-Jeanne, à Proulxville, dimanche, dernier.

—M. D. ararais, représentant du Bien Public est dans notre paroisse, la semaine dernière pour collecter les

anciens abonnements et prendre des abonnements nouveaux. Nous avons la douce conviction que tous ont prouvé leur appréciation de la bonne presse en encourageant fortement ce journal diocésain tant recommandé par sa Grandeur Mgr Cloutier et tout le clergé.

ST-GEORGES

M. et Mme Hormidas Bourque sont allés à St-Luc de Vincennes chez des parents.

—M. Arthur Therrien de la Banlieue des Trois-Rivières chez M. Henri Parenteau ces jours derniers.

—M. et Mme Octave Carignan sont à St-Luc de Vincennes pour une huitaine.

—M. et Mme Tancrède Morin de St-Mathieu sont chez M. et Mme Arthur Morin pour une fin de semaine.

—M. Moïse Morin de St-Mathieu était chez son frère Arthur.

—Mlle Alce Bordeleau des Chutes Shawinigan, était l'invitée de Mlle Larive.

—MM. Roy et Robidoux, de Grand-Mère étaient chez des amis.

—M. et Mme Nérée Massicotte de St-Marc de Shawinigan ont passé le dimanche chez M. et Mme Jos. Meunier.

—M. et Mme Uldée Bourassa de Ste-Flore ont passé le dimanche chez M. et Mme Eugène Martel.

—M. et Mme Ovide Collins des Trois-Rivières ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

—Mme Georges Collins est allée aux Trois Rivières chez sa sœur Mme Jeiry Young.

—M. et Mme Alfred Larocque ainsi que leurs enfants sont allés au Lac à la Tortue.

—M. Dan Thibault des Trois Rivières a passé le dimanche chez son père M. Paschal Thibault.

—MM. Dan Thibault et Léonidas sont allés aux Grandes Piles dimanche dernier.

—M. et Mme Dupont de Saint-Mathieu ont passé le dimanche chez leur fille, Mme Albert Beaudoin.

—M. Albert Beaudoin est allé aux Grandes Piles par affaires ces jours-ci.

—M. l'abbé Wilbrod Dorais de Saint-Jean-Baptiste était chez M. et Mme Arboin Sinclair.

—Mlle Milin Brousseau a passé quelques jours chez sa sœur, Marie-Anne des Chutes Shawinigan.

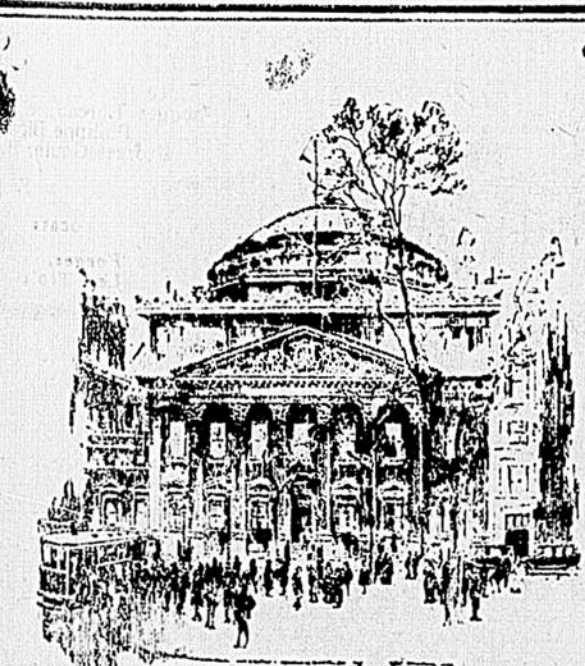
—M. Jérémie Poulin du Lac à la Tortue était chez des amis ces jours derniers.

Faites-
vous usage
du fameux
THÉ
KING COLE

Il est délicieux, rafraîchissant
et vous en serez satisfait.

Vous en aimerez le Goût

Vendu par tous les épiciers



Les intérêts sur les obligations
de la Victoire

Lorsque vos intérêts sont dus, ou lorsque vous recevez les chèques sur vos obligations enregistrées, vous pouvez les déposer au comptoir d'épargne de la Banque de Montréal. L'argent que vous recevez sur vos placements vous rapportera ainsi des intérêts.

SUCCURSALE DE TROIS-RIVIERES
J. A. ROISJOLI
Gérant.

BANQUE DE MONTRÉAL

Etablie il y a plus de 100 ans

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

FUNERAILLES
DE M. EDOUARD
BERGERON

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 30.—En l'église de St-Bernard ont eu lieu lundi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Edouard Bergeron, décédé le 24 avril à l'âge de 76 ans.

Les porteurs étaient MM. Amédée Bouvette, Napoléon Ricard, Pierre Plante, J. A. Guertin, Alfred Désilets et Hercule Bergeron.

Conduisaient le deuil, MM. Achille, Aquila et Lorenzo Bergeron, fils du défunt; ses gendres MM. Wilfrid Dumoulin (St-Brigitte), Louis Marchand (Princeville), Hormidas Gaillardetz (St-Wenceslas), Frank Rouleau et Jos. A. Bourque (St-Grégoire); ses petits-fils, Georges et Germain Bergeron; son arrière-petit-fils, Georges-Henri St-Pierre; ses cousins MM. Hercule et Paul Bergeron (St-Léonard); ses neveux MM. Lindor Bergeron (Abitibi), Fredy et Henri Bergeron (St-Célestin), Arthur Bergeron, Henri Gaudet.

Dans le cortège nous avons remarqué: MM. A. E. Guillemette, M. P. P., Philias Ferron, T. Mondor, Albéric Beaubien, Dr R. Frigon, Jos. Leblanc, J. A. Lindry, E. Morais, Henri Beaubien, Albert Tardif, J. H. Carignan, R. Laliberté, Alfred Naud, J. E. Desfossez, G. E. Ladouceur, N. P., Jos. Carrier, Th. Thibault, Willie Pruneau, Henry Bundoek, André Baril, Paul Héon, V. Drolet, Xavier Gauthier, Zén. St-Pierre, Edmond Thibault, Eusébe Bourque, Wm. Sawyer, Raymond Willman, J. A. Dumaine, Dieudonné Prince, T. Veilleux, M. Bournival, etc.

M. le curé H. Brousseau fit la levée du corps et chanta le service assisté de M. l'abbé Hervé Matteau, vicaire à St-Pierre, comme diacre, et de M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Bernard comme sous-diacre.

Le chant fut rendu par un chœur puissant sous la direction de M. M. J. E. Drolet, maître de chapelle. Les solistes furent: MM. H. A. Beaudet, G. Dumoulin, G. E. Ladouceur, N. P., L. A. Leclerc, J. A. Dumaine, Jos. Carrier et M. J. E. Drolet, Mlle H. Prévost touchait l'orgue.

On remarquait dans l'assistance très nombreuse: M. et Mme Wilfrid Dumoulin (St-Brigitte), Mme Frank Morissette (Toronto), M. et Mme Louis Marchand (Princeville), M. et Mme Frank Rouleau, (St-Grégoire), M. et Mme Hormidas Gaillardetz (St-Wenceslas), M. et Mme J. A. Bourque, (St-Grégoire), M. et Mme Z. St-Pierre, Mme U. Comtois, Mme Josaphat Garceau, Mlle Lucille, Gabrielle, Marcelle et Marguerite Bergeron, M. et Mme E. Thibault, Mme A. Rheault, Mme A. Bouvette, Mlle R. Desmarais, un groupe d'élèves du Collège de l'Immaculée-Conception, etc.

Le défunt était un des vieux citoyens de Shawinigan Falls bien connu ici et estimé de tous. Il laisse pour pleurer sa perte trois fils: MM. Achille, Aquila et Lorenzo Bergeron; cinq filles: Mme Louis Marchand, Mme Frank Morissette, Mme Hormidas Gaillardetz, Mme Wilfrid Dumoulin et Mme Frank Rouleau, et plusieurs petits-enfants.

A la famille en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

A UN MOIS DE PRISON

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Sur une plainte de M. Doucet un certain individu de la paroisse de Ste-Flore a comparu devant M. le Magistrat Marchand, des Trois-Rivières, en notre ville, ces jours derniers pour répondre à une accusation de vol. L'individu n'ayant pu fournir de preuves évidentes de sa non-culpabilité a été condamné à un mois de travaux forcés, sentence qu'il purgera à la prison de district, aux Trois-Rivières.

Pénible histoire
d'une femme

"Pendant bon nombre d'années, j'ai souffert de névrite et j'avais une certaine maladie de la peau ressemblant à l'eczéma que je soignais constamment. Elle se manifestait surtout à la figure et sur le cuir chevelu, d'où j'étais excessivement laide et je m'en rendais compte. Pour cette raison, j'évitais les gens et les amusements au point d'être si seule et si malheureuse que j'ai souvent pensé à me tuer. Les nerfs étant devenus très malades, je commençai à prendre PHOSPHO-COD d'après le conseil de mon mari qui avait une sœur qui en faisait usage. Dès le premier mois, je remarquai une amélioration et, en trois mois, j'étais entièrement soulagée de mes troubles nerveux et ma peau commença à se libérer. Après cinq mois de traitement, je suis de nouveau bien et forte comme avant mon mariage. Sans être une merveilleuse beauté, mon mari est encore une fois fier de me présenter à ses amis

et je suis maintenant fière de la vie et de la société. Je dois admettre que je n'avais pas grande confiance aux remèdes annoncés quand j'ai commencé mon traitement, car j'ai un frère médecin. Mais ce sont les résultats qui comptent et je veux être assez honnête pour dire toute la vérité de ce que j'en sais, si ma recommandation en faveur de ce remède inappréciable peut être profitable à quelqu'autre personne." La lecture des lettres de ceux qui PHOSPHO-COD a soulagés fait toujours un grand bien aux malades. Les faits sont là. Renseignez-vous auprès de ceux qui s'en servent. C'est le plus merveilleux tonique existant. Voyez son prix. Il coûte si peu pour ce qu'il donne et il donne tout ce qu'il est possible d'avoir pour refaire la santé, les nerfs, la sagesse et les forces. Essayez-le. Il y a tout près de chez-vous un marchand qui vend PHOSPHO-COD.

Pharmacie Landry, Conest & Cloutier, Beaudette & LaBarro
Pharmacie L. A. Hébert, Pharmacie Normand, Pharmacie Autin
Cap de la Madeleine, vendu par N. Perreault.
Shawinigan Falls, vendu par N. Fafard et la Pharmacie Cyr.
Grand'Mère, vendu par Ferron & Frère.

DEPART DE M.
L'ABBE LS-GEOR-
GES BOURNIVAL

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 30.—M. l'abbé Ls-Georges Bournival, ci-devant vicaire à St-Pierre, a quitté Shawinigan Falls samedi pour St-Tite, où il a été nommé vicaire par décision de Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier.

A l'occasion de son départ, les membres du cercle local de l'A. C. J. C. ont organisé en l'honneur de leur chapelain M. l'abbé Bournival, une petite fête au sujet de laquelle nous donnerons de plus amples détails dans un prochain courrier.

M. l'abbé Bournival est remplacé à St-Pierre par M. l'abbé Hervé Matteau, antérieurement vicaire à Yamachiche.

GRAND'MERE
SOUSCRIT AU
TOURISME

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — La question du Tourisme fait son chemin en notre ville. La Chambre de Commerce a donné de tout cœur dans cette politique, de même que les autorités du Conseil. Un comité d'organisation a été formé lors d'une dernière assemblée de la Chambre de Commerce, et sur invitation de ce Comité M. J. R. D'Orsmeaux, secrétaire de la Propagande pour l'Association du Tourisme de la Prov. de Québec s'est rendu en notre ville ces jours derniers pour étudier, sur place, des meilleurs moyens à prendre pour attirer le tourisme dans notre région. Une réunion spéciale de ce comité a eu lieu et on en est venu à la conclusion formelle des sous-comités qui feront rapport sur la meilleure politique à suivre pour promouvoir le tourisme à Grand'Mère.

DERNIERE SOIREE
DE FAMILLE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Les membres de la Garde d'Honneur de notre ville ont donné ces jours derniers dans les salles des Chevaliers de Colomb, leur dernière soirée de famille sous les plus heureux auspices. Des prix superbes furent distribués aux vainqueurs. Une magnifique horloge de grand valeur fut rattachée et l'heureux gagnant fut M. Gérard Boivin.

DE NOUVEAUX
CHEVAUX

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — La Corporation de notre ville vient de faire l'acquisition d'une paire de superbes chevaux qui seront employés au service du Département du Feu et de la Voirie.

HONNEUR A UN
CONCITOYEN

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Notre distingué concitoyen M. Elwood Wilson, Ingénieur Forstier et Chef de la Cie Laurentide, de cette ville a donné la semaine dernière une intéressante conférence sur les utilités de l'Aviation, pour fins d'exploitation forestière devant le Club des Publicitaires, à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal. M. Wilson nous a fait certainement honneur par les succès remportés.

BELLE SOIREE
A L'ACADEMIE
ST-BERNARD

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 30.—Une intéressante conférence a été donnée lundi soir, à la salle de l'Académie St-Bernard, par Mlle Prévot, une Française qui visite actuellement notre pays. L'assistance n'était malheureusement pas aussi nombreuse qu'on aurait pu l'espérer.

La conférence était accompagnée de projections lumineuses et elle fut trouvée d'autant plus intéressante par l'auditoire qu'elle traitait des beautés de notre pays. Voilà certes un sujet dont on ne peut se lasser et traité par une conférencière aussi sympathique que Mlle Prévot il devient encore plus captivant, si possible.

Ceux qui ont entendu cette conférence ont certainement passé de très agréables moments et ils ont dû sentir augmenter leur admiration et leur amour pour notre beau et vaste pays.

UNE FETE BIEN
REUSSIE

Grand'Mère, 30. — Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont clôturé la saison des amusements intérieurs de la saison morte, dimanche de nier, à leurs sautes, par un grand euechre gratuit qui fut donné pour tous les membres et leurs familles et qui fut présidé par le Grand Chevalier le Dr J. D. F. Paquin.

Immédiatement après les parties de car ce fut un succulent goûter qui servit à tous les invités lequel avait été préparé avec goût grâce au dévouement de Mesdames J. L. Ciampiagny, et Thomas Tellier et Mlle Blanche Tellier. Les sautes du Pape, du Roi, de l'Ordre et des Dames furent proposées en terminant la bien dite pa. Le Grand Chevalier le Dr Paquin, et M. le Notaire J. H. Desroches, répondit à la santé de l'Ordre, et M. l'avocat Asselin. En attendant du Conseil s'est surpassé en répondant à la santé des Dames.

Après ces jolis discours on procéda à la distribution des prix aux gagnants du jeu de cartes et aussi à la distribution des coups aux gagnants des différents concours.

Aux cartes les prix, chez les Dames furent gagnés par: Mme Joseph Fugère, Mme Eugène Ayotte, Mme H. A. Bédard, Mlle Juliette Vanasse, Mme Ferdinand Hogue et Mme Philippe Ouellette.

Chez les Messieurs les prix furent gagnés par: MM. J. A. Létourneau, Emile Roy, Adolphe Grenier, Eugène Allard, Omer Lamoignon, et J. P. Dutil.

Les prix de présence furent gagnés par: M. Irénée Bellerive, Mlle Louise Dallaire, M. Zéphirin Gendron, Mme Théo. Déry, Mme J. Alfred Garceau, M. François LeBlanc, M. Philippe Ouellette, et Mme Zéphirin Gendron.

A la rade les prix furent gagnés par: M. Ed. Duguay, Jr, Dame Eugène Ayotte, M. Georges Boisselle, et M. Albini Barrette.

A l'encan, des fleurs naturelles furent vendues et achetées par M. J. A. Bernier, et Léo Lavallo.

En outre du Conseil local des Chev. de Colomb, les généreux donateurs de prix pour cette soirée furent: M. Darius Grenier, Mme J. Alfred Garceau, Le Bien Public des Trois-Rivières, M. Joseph Pepin, épicer de Grand'Mère, et M. J. M. E. Marcotte, épicer aussi de cette ville. MM. W. Paquet et Oscar Demers ont fait cadeau de liquueurs douces pour le banquet.

On fit aussi la distribution des prix aux gagnants des différents concours qui eurent lieu aux salles durant la saison d'hiver, ces heureux gagnants furent: pour le Bridge: M. le Dr Arthur Ferron et M. Elmer Cleary, le Cinq-Cents: M. le Notaire J. H. Desroches, le Pool, classe "A": M. Albini Barrette, le Billard: M. H. A. Bédard, le Pool, classe "B": M. Georges Boisselle, le Cribbage: M. André Roy, le Boston Pool, M. Frédéric Montpetit, et le jeu de Dames: M. J. C. Beauséjour.

Des prix de consolation pour les différents concours furent aussi distribués à MM. J. W. Chiasson, Achille Gagnon, Elmer Cleary, Adolphe Bourassa, Eugène Allard, F. L. Blanc, Léo Dugal, André Roy et Geo. Et. Caron.

A la fin de la soirée le Grand Chevalier M. Paquin remercia les membres et leurs familles de l'encouragement qu'ils avaient apportés à ces soirées de famille par leur présence nombreuse et remercia aussi toutes les personnes qui ont contribué par leur travail aux succès de ces soirées.

Il convient de féliciter d'une manière toute spéciale les membres du Comité des Jeux Intérieurs pour le dévouement qu'ils ont apporté dans l'organisation de ces soirées de famille durant toute la saison morte, ils furent puisamment secondés par le Grand Chevalier M. Paquin, l'Intendant M. l'Avocat Asselin et par tous les officiers du Conseil. Les personnes qui composent le comité des jeux intérieurs sont: MM. Willie LaBrie, Emile Roy, Jules Roy, Wilfrid Vanasse et M. André Roy.

LES QUILLES
CHEZ LES C.
DE COLOMB

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 30.—L'équipe du Dr J. A. Bédard a remporté la victoire finale dans le dernier concours aux petites quilles chez les Chevaliers de Colomb. Les vainqueurs ne l'ont cependant emporté que par un très léger avantage de 7 points sur l'équipe de Tréfilé Ladouceur.

Nous donnons ci-après les résultats des parties de la semi-finale et de la finale:

SEMI-FINALE			
Dumas Eug.	75	81	92-248
Plante O.	91	86	95-272
Lessard Eug.	77	111	87-275
	243	278	274-795
Bourque R.	125	101	85-311
Baril And.	97	116	142-355
Bédard J. A.	110	95	85-290
	332	312	312-956
Labrecque Jos.	81	83	71-235
Girard J. A.	111	93	97-301
Ladouceur T.	110	117	103-330
	302	293	271-866

Baril P.	91	91	98-283
Dauray J.	78	79	82-239
Belleville M.	91	133	103-327
	260	306	283-849

FINALE			
Labrecque J.	76	83	93-252
Girard J. A.	105	102	88-295
Ladouceur T.	123	117	103-343
	304	302	284-890
Bourque R.	94	98	121-313
Baril And.	96	97	101-297
Bédard J. A.	97	98	92-287
	287	293	317-897

CAUSE NULLE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Dans la cause de M. Xavier Germain, laitier, l'avocat de l'accusé ayant reculé toutes preuves ayant rapport aux faits d'analyse tels que fournis par un chimiste provincial, cette cause fut abandonnée.

CANADIAN NATIONAL

Les nouvelles heures d'été
au Canadian National
entreront en vigueur
Le 3 Mai
Renseignements aux guichets
des billets.

S. V. P. — DONNEZ-NOUS DES MAINTENANT, PAR TELEPHONE (640) OU PAR LA POSTE VOTRE

AVIS de DEMENAGEMENT

ANCIENNE ADRESSE
No. Rue
Ville de
NOUVELLE ADRESSE LE 1er MAI
No. Rue
Ville de
Signé
Nom au long.

Tous nos clients de la ville nous rendraient un immense service en nous faisant parvenir, sans retard, leur nouvelle adresse du 1er mai 1925, afin que le service du journal ne soit pas interrompu.

L'ADMINISTRATION.

Le CELEBRE BAUME INDIEN

En vente partout 35c. Dépôt général:
J. N. Godin, Trois-Rivières.
Indian Liniment, remède interne et externe.
35c. et partout.
Purificateur du sang, contre la bile.
Pommade Indienne, contre les maladies de la peau et les hémorroïdes.
Onguents Extraits, pour les cors, les oignons, En vente à
Poudre à Catarrhe Indienne

La Médecine Indienne Enrg.
4, rue Richard, 2e plancher Les Trois-Rivières.

EN COUR DE
MAGISTRAT

(de notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 30.—Un jeune homme de cette ville a comparu lundi après-midi devant Son Honneur, le Magistrat Alfred Lacoursière pour répondre à une accusation de voies de faits portées contre lui par un Chinois propriétaire d'un restaurant local. Samedi soir, le prévenu pénétrait dans le dit restaurant, en compagnie de quelques amis, et comme il devenait un peu bruyant le propriétaire de l'établissement le rappela à l'ordre. C'est alors que l'accusé, frotté par les marques de ce dernier, lui appliqua un vigoureux coup de poing sur l'œil.

En cour de Magistrat, le prévenu plaida non coupable mais après avoir entendu les témoignages le tribunal le condamna à \$5.00 d'amende et les frais, ou à 15 jours de prison à défaut de paiement. L'accusé préféra régler la note plutôt que de passer deux semaines à l'ombre.

LE GRAND
NETTOYAGE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 30. — Les autorités de notre ville doivent organiser sous peu une dite semaine "de grand nettoyage" dans tous les quartiers de la ville. Du matériel sera donné par nos autorités municipales pour le blanchissage des dépendances à l'arrière des propriétés.

Une proclamation sera affichée en conséquence et nous espérons que tous nos contribuables comprenant l'importance de cette politique de propreté se fiont un devoir de se rendre aux désirs de nos édiles municipaux.

Cette période de nettoyage aura lieu entre les 4 et 18 mai prochains.



pour l'Année Sainte!
PÉLERINAGES
sous la Conduite de Directeurs et Guides Expérimentés
DEPARTS:
Les 2 - 9 - 16 - 30 mai
6 - 13 juin
11 - 15 - 16 juillet
Convénant à toutes les bourses.
Durée des Pèlerinages: 32 jours et plus.
Prix minimum: \$352.00
Détails complets par lettre, ou au téléphone, ou à nos guichets.
211 rue McGill, Montréal
Les plus grands navires de Montréal
WHITE STAR DOMINION LINE

DES FAITS SUR LE THÉ—No 4 D'UNE SÉRIE.
Les Deux Espèces de Thés

Il y a deux espèces distinctes de thé, à savoir le thé noir et le thé vert. Les deux proviennent de la même plante et sont également purs. La différence vient du procédé de fabrication qui donne à l'un et à l'autre une saveur particulière. Une fois cueilli le thé noir se dessèche, après quoi, on le laisse s'oxyder en plein air. C'est ce qui donne au thé noir sa couleur rouge foncé quand on l'infuse. Le thé vert est passé à la vapeur aussitôt après qu'il est cueilli, ce qui empêche l'oxydation. Ces deux espèces produisent de délicieux mélanges de "SALADA" dont un, qui est unique, provient du mélange même du thé noir et du thé vert. Tous les mélanges se vendent en quatre qualités.

"SALADA"

Docteur E. P. GRENIER

Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame, des Hôpitaux de New-York et de Paris

TRAITEMENTS MODERNES des PLAIES, des ULCERES, des CHANCRES, des CANCERS et des TUMEURS de toutes sortes.

L'AVANT-MIDI: tous les jours de la semaine
RADIUM CLINIQUE, 218 Sherbrooke Ouest (près de Bleury, Montréal.
ou au bureau privé de 2 à 4 hrs. p. m. à 157 rue St-Denis, Montréal.

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse
COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.
68a, rue Des Forges. Les Trois-Rivières.

FAITES NOUS L'HONNEUR
D'UNE VISITE

Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.
Essayez notre pain une fois et vous nous en demanderez des nouvelles.

La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

La Banque Provinciale du Canada

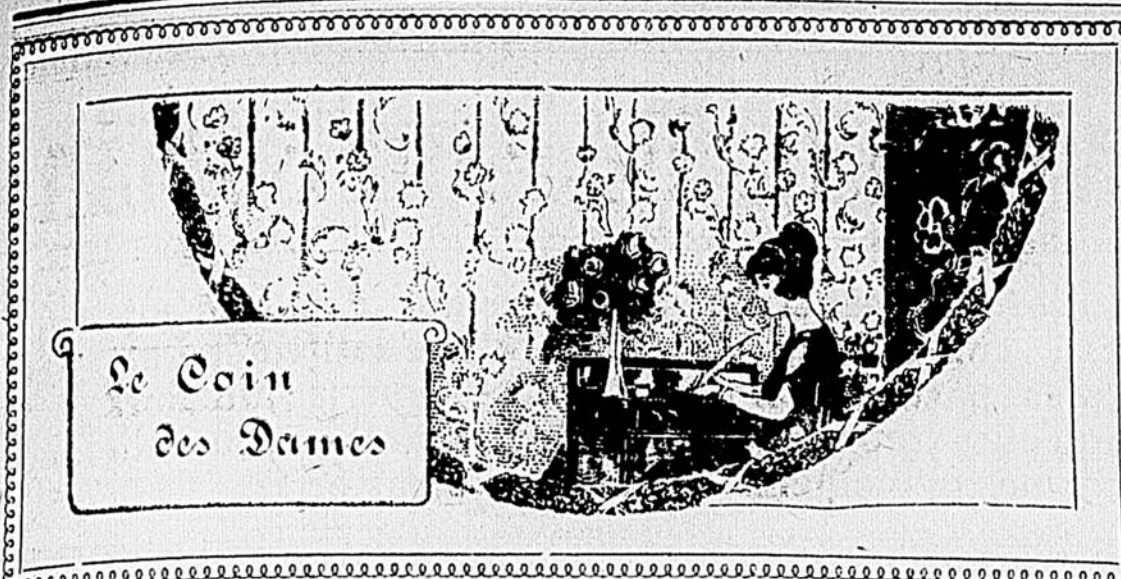
Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900
Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.
Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMIDAS LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Deux Succursales aux Trois-Rivières:
Angle Notre-Dame et Du Platon Angle Laviolette et St-Maurice
HENRI BRUNEAU, DONAT JACOB,
Gérant. Gérant.



Le Coin des Dames

Réflexions de Saison

C'est demain le premier jour de mai, c'est enfin l'épanouissement du printemps; au dehors la sève monte, nous apportant des parfums de vie.

En parlant de mai, je ne puis m'empêcher de penser aux dispensaires établis depuis trois ans dans notre ville, lesquels ont tenu les belles promesses du début. Déjà la mortalité infantile a notablement baissé en notre milieu et la ligule anti-tuberculeuse peut être satisfaite du beau travail de son dispensaire et de ses infirmières.

C'est demain le beau mois de mai, les prés se tapisseront d'une parure merveilleuse, les parterres se couvriront de fleurs, si l'on veut bien les y aider un peu. C'est la saison des nids, les oiseaux gazouilleront de nouveau sous la feuillée.

C'est mai, c'est aussi la monotone promenade des démenagements. Dans le nouveau gîte la ménagère essaiera de tirer le meilleur parti des anciennes choses. Pendant que sur la branche, à l'air, au milieu des bourgeons qui s'ouvrent, l'oiseau s'apprête à construire la frêle petite nacelle où nicheron ses espoirs, la femme de son côté enjôle de mille riens le nouveau nid. Ce dernier sera coquet et la gaieté n'y devra pas être exclue; le soleil entrera à flots, car nos mamans comprennent bien qu'à l'instar des fleurs qui ne s'épanouissent complètement que sous la rosée du bon Dieu et le baiser du soleil, les vies humaines ont aussi besoin de lumière et d'air pur pour se développer normalement.

C'est mai, la maîtresse de maison est satisfaite, les enfants sont joyeux, le nid remis à neuf est charmant. Le mari s'y plaît, quel intérieur heureux!

Au grenier l'on a porté quelques meubles infirmes, des jouets anciens: bicyclettes, petits lits, vieux vêtements dans le "vieux coffre bleu".

Toutes ces choses défraîchies, dont l'on ne se sert plus qui encombrant, comme elles seraient utiles aux infortunés, à ceux qui n'ont pour gîte qu'une mansarde. Si l'on ne sait où frapper il est des institutions charitables qui recevraient ces meubles ou vêtements usagés pour les distribuer ensuite aux vieillards ou aux foyers indigents.

C'est mai demain, les fleurs bientôt vont éclore pour la joie de nos yeux; là-bas dans l'enclos silencieux de la colline il est un petit coin de terre bénie qui recouvre les restes de quelques-uns de nos aïeux. Notre charité pieuse suppléera à leur impuissance, et sur chaque tombe des cimetières s'épanouiront les fleurs du bon souvenir.

Fleurlette de GIVRE.

Sur un Crucifix

Clair crucifix où meurt le Seigneur indulgent
Pour mériter le ciel aux pêcheurs de ce monde.
Je te comprends, je sais ce qu'il faut qu'on réponde
Au geste immensément ouvert des bras d'argent.

Ce front divin souillé du crachat outrageant,
Où l'épine creusa la blessure profonde.
Penche encore sur nous la honte qui l'inonde,
Comme au Calvaire sombre il s'inclinait vers Jean.

Qui donc d'amour fervent embaumera tes plaies?
Qui donc, Jésus, dans le ruisseau des larmes vraies,
Lavera ton beau corps des approches repus?

Tu sauvas l'univers, et l'univers l'oublie.
Du vieux calice amer tu bois toujours la lie,
Et tu meurs chaque jour sur la croix, ô Jésus!

Albert Lozeau.

JOIES PATERNELLES

On aime les enfants; mais cette affection devient bien autrement douce lorsqu'il ne s'agit plus du bébé, mais bien de "son" bébé.

Les célibataires peuvent ne pas lire ce qui suit: je décline causer en famille. Entre gens de métier, on se comprend mieux.

Je suis père, chère Madame, mais j'ai été papa, et, comme toujours, papa d'un amour d'enfant. De son bonnet s'échappait une mèche blonde et frisée, qui faisait notre bonheur, et quand je touchais du doigt son cou blanc, il éclatait de rire et me montrait ses petites perles blanches en me prenant la tête dans ses deux bras.

Sa première dent fut un événement. On se mettait au jour pour mieux voir, et les grands-parents braquaient leur binocle sur ce petit point blanc; et moi, le cou tendu, je démontrais, j'expliquais, je prouvais. Et du coup je courais à la cave chercher dans le bon coin une bouteille de choix.

La dent de mon fils! On parla de sa carrière pendant le dîner, et au dessert grand-maman chanta son couplet.

Après cette dent, il en vint d'autres, et, avec elles, les larmes et les douleurs mais aussi, lorsqu'il fut armé de toutes pièces, comme il mordait fièrement son morceau de pain, comme il attaqua vigoureusement sa côtelette, pour faire tomme papa!

Tomme papa! Vous souvenez-vous combien ces deux mots réchauffent le cœur, et que de méfaits ils font pardonner!

Mon grand bonheur, est-ce aussi le vôtre? Était d'assister au petit lever de mon chéri. Je savais son heure. J'écartais doucement les rideaux de son berceau et j'attendais en le regardant.

Le plus souvent, je le trouvais étendu en diagonale, perdu dans le chaos des draps et des couvertures, les jambes en l'air, les bras croisés au-dessus de sa tête; souvent sa petite main potelée serrait encore le joujou qui l'avait endormi la veille, et de sa bouche entrouverte s'échappait le murmure régulier de sa douce respiration.

La chaleur du dodo avait donné à ses joues les tons d'une pêche bien mûre. Sa peau était tiède, et la transpiration de la nuit faisait briller son front de petites perles imperceptibles.

Bientôt sa main faisait un mouvement, son pied remuait la couverture, tout son corps se remuait, il se frottait un œil, étendait ses bras; puis son regard, sous sa paupière à peine soulevée, se fixait sur moi.

Il me souriait en murmurant tout bas, si bas que je retenais ma respiration pour saisir toutes les nuances de sa petite musique.

Bonjour, petit pé.
—Bonjour, mon petit homme; tu as donc bien dormi?

Nous nous tendions les bras et nous nous embrassions comme de vieux camarades.

Alors la causerie commençait. Il causait comme les alouettes chantant au soleil du matin.

Il me racontait ses rêves, en demandant après chaque phrase sa **bonne petite panade avec beaucoup de beurre dedans**. Et quand cette panade arrivait fumante, quel éclat de rire, quelle joie, comme il s'élançait vers elle en se pendait à ses rideaux!

D'autres fois, il venait me surprendre dans mon lit; je faisais semblant de dormir et il me tirait la barbe en me criant dans l'oreille. Je feignais une grande frayeur et je jureais de me venger. De là, combats dans l'édredon, rebranchement derrière l'oreiller, etc.

En signe de victoire je le chatouillais; alors il frissonnait en laissant échapper cet éclat de rire franc et in-

LA PETITE ENQUETE

SUJET A TRAITER:—Qui contribue le plus au bonheur de l'humanité:—Phonime l'emportant par les FACULTES INTELLECTUELLES, ou la femme, supérieure par les dons du COEUR?

En d'autres termes, Lequel l'emporte, du COEUR ou de L'INTELLIGENCE, parmi les facultés humaines?

"IMPRUDENT."

Je demande aux lecteurs et lectrices de la petite enquête, de donner leur idée sur le sujet mis à l'affiche.

Dans le sujet d'aujourd'hui, il ne s'agit que de réfléchir deux minutes pour venir à une conclusion personnelle.

Quelques lignes suffiront et l'opinion personnelle la meilleure recevra un JOLI PRIX.

Ce prix, que nous appellerons "Prix d'effort intellectuel", sera donné dorénavant, tous les mois à la meilleure réponse à "La petite enquête". Les réponses ne doivent pas dépasser 300 mots. Pour la petite enquête il suffit de signer ses envois d'un pseudo.

INTELLIGENCE ? ? COEUR ? ?
INTELLIGENCE ? ? ? ?

Pour un "imprudent" vous en avez tous les aspects, mon ami, et l'ai bien peur que vous ne terminiez vos jours en guise de "balancier".

L'intelligence des hommes et le cœur des femmes, ou l'intelligence des femmes et le cœur des hommes, qu'est-ce que ça peut bien avoir de différence importante, ma foi, pour que ça préoccupe tant le monde. Seriez-vous un gardien des "poids et mesures" au service du gouvernement? Ou bien, comme Diogène, cherchiez-vous un homme ou une femme?

Que n'allez-vous frapper à la porte du paradis, et demander au bon St-Pierre une interview du Créateur, peut-être ce dernier vous dirait-il s'il a pris la peine de mesurer l'intelligence et de peser le cœur de l'homme et de la femme avant de les créer... Tous les secrets de ce problème comme de bien d'autres, sont entre ses mains.

On bien, faites l'autopsie, mensieur "Imprudent" accompagné de témoins mixtes et assez désintéressés, et venez nous éclairer de vos analyses. Il ne suffit pas de poser les dilemmes, ne vaut-il pas mieux travailler à les résoudre?

Lutin.

volontaire des enfants heureux. Il enfonçait sa tête dans les deux épaules comme une tortue qui se retire dans sa coque et me menaçait de son pied dodu et rose. La peau de son talon était si fine que la joue d'une jeune fille en eût été fière.

On m'avait interdit de le déshabiller, sous prétexte que je compliquais les nœuds au lieu de les défaire.

Tout cela était charmant, mais quand il fallait sévir et arrêter court la gaminerie qui allait trop loin, il baissait lentement les paupières, tandis que ses narines soulevées, ses petites lèvres tremblantes, il essayait de retenir tous ces grands cris une grosse larme brillante.

Quel courage ne faut-il pas pour ne pas calmer par un baiser cet orage qui va éclater, pour ne pas consoler ce petit cœur qui se gonfle, pour ne pas sécher cette larme qui déborde!

L'expression d'un enfant est alors si touchante, il y a tant de douleur dans ce petit visage qui se contracte!

Tout cela est bien loi. Les années se sont écoulées sans parvenir à effacer ces souvenirs aimés; et maintenant que mon bébé a trente ans et de grandes moustaches, lorsqu'il me tend sa large main en me disant de sa voix de basse:

—Bonjour mon père.

Il me semble que l'écho me répète dans le lointain ces mots chéris d'autrefois:

—Bonjour, petit pé!
Gustave DROZ.

LEQUEL L'EMPORTE DU COEUR OU DE L'INTELLIGENCE, PARMI LES FACULTES HUMAINES?

L'homme étant un être raisonnable doué d'intelligence et de volonté devrait jusqu'à dans ses moindres actes prouver qu'il est créé à l'image de Dieu.

Le malheur est de nos jours que ces deux facultés l'intelligence et la volonté ne donnent pas le rendement qu'elles devraient donner ou ne le donnent pas comme elles devraient le donner. De là les malaises chez les individus et chez les peuples.

En effet que l'homme parvienne par son intelligence à créer des œuvres valables et durables, il améliorera son sort mais n'augmentera en rien son bonheur. Et maintenant que le cœur de la femme soit tellement consumé d'amour qu'il la pousse à se donner sans compter à sacrifier sa vie même à l'occasion cela n'ajoute encore rien au bonheur de l'homme si celui-ci ne s'explique pas tant d'amour. Et encore une fois ce sont les raisons ou mieux les faits pour lesquels l'humanité contemporaine n'est pas heureuse malgré la plus forte somme de confort qui ait jamais existé et malgré tout l'amour féminin existant.

Mais que l'homme usant de ses facultés intellectuelles parvienne à acquiescer et à entretenir la paix intérieure dans son cœur qu'il découvre et répond ensuite à la fin pour laquelle il a été créé il touchera les faces d'un bonheur terrestre. Partant de là qu'il se sanctifie en purifiant son intelligence et sa volonté à la source de toute pureté: c'est Dieu, il purifie du même coup son cœur et son amour. C'est alors qu'il atteindra le bonheur. Ces considérations étant données je dis: "l'intelligence, d'abord, puisant ses lumières et se développant en Dieu, produisant ensuite."

Le cœur aimant Dieu et toute création en Dieu, parce que guidé par une intelligence et une volonté purifiées en Dieu.

N. B. — A Vigie.

"Ayant commencé ma vie dans des conditions normales, il y a chez moi une vitalité puissante, un trésor immortel très riche d'illusions et d'espérance qui me porte à vous féliciter avec une force intacte."

Luron.

Le "Prix d'effort intellectuel" pour la meilleure réponse au sujet: "La tristesse est-elle un mal pour la jeunesse", détaillé entre les trois meilleures solutions, est décerné à: Vigie, de Québec.

Un magnifique collier, don d'une amie de la "petite enquête".

Le Menu du Jour

Gâteau d'argent. — Battez en crème 1 livre de bon beurre, ajoutez successivement 1 livre de sucre en poudre et 1 livre de belle farine, mise peu à peu. Pâtes du tout une pâte bien liée et bien fine. Battez en neige ferme, dans un saladier, neuf blancs d'œufs ils seront à point quand la neige adhère au saladier si on le renverse sans dessus dessous. Mélangez alors cette neige avec la pâte, mais très vivement, ce qui n'empêche pas un mélange très homogène; parfumez à l'eau de fleurs d'orange à la vanille en poudre, au zeste de citron ou d'orange râpé finement versé dans un moule beurré et faites cuire à feu doux.

Le gâteau est cuit quand une lame de couteau introduite au milieu est retirée sans que rien s'y soit attaché.

Jules César a pris part à 500 batailles, a conquis 300 nations, pris 300 villes, défait 3,000,000 d'hommes et a laissé près de 1,000,000 de morts sur les champs de bataille.

En notre vie se rencontrent des joies qui touchent à l'extase et des douleurs qui touchent aux abîmes. La joie révèle le ciel et la douleur l'achète.

Marie Jenna.

LA TRISTESSE

Tant que la pitié demeure vivace dans les cœurs jeunes, la tristesse ne sera jamais chez eux un mal, jamais. La tristesse, c'est la poésie langoureuse de l'âme, c'est le pâle rayon d'automne qui semble mourir pour resplendir plus délicieusement au printemps, la tristesse, c'est le sérieux de la vie, c'est la réflexion philosophique de la foi qui élève et l'âme et le cœur au-dessus de nos haideurs misérables pour réaliser sans fard, sans leurre ce qu'est la vie.

La tristesse naît de quelque souffrance, de quelque épreuve morale toujours, de cette épreuve: coup de foudre qui abat qui frappe, mais qui éclaire aussi. La tristesse a une vertu céleste, c'est incontestable. Je craindrais les cœurs sombres de ceux que le Dante a ravagés, des siècles pour l'Amour. Mais à toutes ces âmes, en fleurs qui portent haut leur idéal et leur parfum, à tous ces jeunes déçus, malheureux, prosaïques et incompris, qui vont traînant leur cœur comme un boulet d'esclavage, qui soupirent sur le rêve mort dans l'impossible et l'irréalisable, à tous ces vaillants du devoir qui peinent sourdement, ployés sous le faix de leur trop ardent jeunesse, avec au front, le sceau de la lumière, à tous ceux-là je dis: La tristesse est bonne, la tristesse est salutaire si elle vous dit cette vérité d'espoir, ces délicieuses paroles que j'emprunte au croyant Paul Bourget: "L'amour, c'est notre minute d'éternité!" Si nous concevons ainsi vos élargissements, précieuses philosophes, soyez sans honte, tristes, de vos tendresses inexpérimentées.

La tristesse est la sœur de la méditation, et la méditation est la sœur du génie", a dit Hugo. Relisez l'enfance, la jeunesse des grandes âmes, des esprits dont la valeur brille sur les siècles écoulés jusqu'à nous, sans jamais s'affaiblir, et voyez ces fraîches physiognomies déjà marquées d'un mal divin, sceau de la mélancolie, de la nostalgie du vrai, du bien, du Beau!

Jovette.

COURRIER DU COIN

Vigie. — Vous avez une si gentille façon de remercier vos amies que cela me donne envie de recommencer. En tous cas, le prix n'était que la récompense du mérite, et je suis ravie que vous en soyez contente. Certes il est très vrai que j'ai un faible pour certaine petite "garde", mais les "pilules" n'avaient rien à y voir. Au revoir.

Luron. — En effet la "petite enquête" devient de plus en plus populaire, et j'espère que le nombre ira en augmentant de ceux et celles qui comprendront l'effort constant que nous faisons pour les aider à cultiver leur intelligence (voir leur cœur) et pour les intéresser. La question ne manquera pas d'intérêt, mais il faudrait entendre à plus tard, d'ici-là notre petite famille de l'enquête aura sans doute doublé. Ai fait votre message.

Gertrude. — Il est vrai que j'ai un peu silencieuse mais si vous saviez la somme de travail qui est la mienne chaque jour, vous comprendriez combien rares sont mes loisirs. J'écrirai prochainement.

Germaine. — Vous êtes toujours encouragée, et c'est vous souhaitez du succès dans les derniers examens qui vont venir à la course maintenant. Bonjour.

Margot. — Vous pourrez faire évaluer ce diamant en vous adressant à un magasin de bijoux. Je ne puis dévoiler ainsi le nom de mes correspondants, sans leur autorisation. La plupart tiennent à l'incognito et, qui les en blâmerait.

Francisca. — Sans doute vous accepteriez dans ces écoles ménagères on l'on reçoit des pensionnaires. A St-Pascal, à Kamouraska, St-Martin etc. Le stage n'est pas très long, une année je crois suffira si vous avez quelque aptitude.

Georges. — Georges signifie, celui qui cultive le sol. Robert, brave et audacieux. Emilie rivale.

Spes. — Bonjour ma chère amie il y avait des siècles que vous n'écrivez. C'est un échantillon de drap vénitien que vous m'envoyez; ce tissu conviendrait mieux pour un manteau que pour une robe à cette saison. Au revoir.

Fleurlette de GIVRE.

Dernières Paroles

Ce qui me rassure contre le "rue" ment de Dieu, — disais sur le point de mourir, une âme dévouée — ce sont les bons livres et les feuilles pieuses que l'ai répandus pendant ma vie, il me semble que chacune des bonnes pensées qu'ils ont fait naître et feront naître encore, sera un avocat pour moi auprès du bon Dieu.

Inutilement. On trouve de place en place, dans les tranchées que l'on pratique, d'anciennes canalisations vers la Seine, et des tronçons d'aqueduc qui servaient jadis à l'écoulement des eaux de Passy. Mais quelque chose qui fut un abri, une casemate, une voûte de maçonnerie, quelque chose qui eût l'apparence d'une cachette, cela ne se trouvait point.

Patrice et Coralie suivaient ces recherches. Pourtant, bien qu'ils en comprennent tout l'intérêt, et bien que, d'autre part, ils subissent encore l'anxiété des heures dramatiques qui venaient de s'écouler, au fond, ils ne se passionnaient que pour le problème inexplicable de leur destin, et presque toutes leurs paroles s'en allaient vers les ténèbres du passé.

La mère de Coralie, fille d'un consul de France à Salonique, avait épousé là-bas un homme d'un certain âge, très riche, le comte Odolavitz, d'une vieille famille serbe, lequel était mort un an après la naissance de Coralie. La veuve et l'enfant se trouvaient alors en France, précisément dans cet hôtel de la rue Raynour, que le comte Odolavitz avait acheté par l'intermédiaire d'un jeune Egyptien, Essarès, qui lui servait de secrétaire et de factotum.

Coralie avait donc vécu là trois années de son enfance. Puis, subitement, elle perdait sa mère. Restant seule au monde, elle était emmenée par Essarès à Salonique où son grand-père, le consul, avait laissé une sœur beaucoup plus jeune que lui et qui se chargea d'elle. Malheureusement, cette femme tomba sous la domination d'Essarès, signe des papiers, en fit signer à sa petite-nièce, de sorte que toute la fortune de l'enfant, administrée par l'Egyptien, disparut peu à peu. Enfin, vers l'âge de dix sept ans,

Coralie fut la victime d'une aventure qui lui laissa le plus affreux souvenir et qui eut sur sa vie une influence fatale. Enlevée un matin, dans la campagne de Salonique, par une bande de Turcs, elle passa deux semaines au fond d'un palais en butte aux desirs du gouverneur de la province. Essarès la délivra. Mais cette délivrance s'effectua d'une façon si hâtive que, bien souvent, depuis, Coralie devait se demander s'il n'y avait pas eu un coup monté entre le Turc et l'Egyptien.

Toujours est-il que, malade, déprimée, redoutant une nouvelle agression, contrainte par sa tante, elle épousa un mois plus tard cet Essarès qui, déjà, lui faisait la cour et qui, maintenant, en définitive, prenait à ses yeux figure de sauveur. Union lamentable, dont l'horreur lui apparut le jour même où elle fut consommée. Coralie était la femme d'un homme qu'elle détestait et dont l'amour s'exaspéra de toute la haine et de tout le mépris qui lui furent opposés.

L'année même du mariage, ils venaient s'installer dans l'hôtel de la rue Raynour. Essarès, qui, depuis longtemps, avait fondé et dirigé à Salonique la succursale de la banque Franco-Orientale, ramassait presque toutes les actions, de cette banque, achetait pour l'établissement de la maison principale l'immeuble de la rue Lafayette, devenait à Paris l'un des maîtres de la finance et recevait en Egypte le titre de bey.

Telle était l'histoire qu'un jour, dans le beau jardin de Passy, Coralie raconta, et, en ce moment passé, les interrogèrent ensemble, en leur montrant avec celui de Patrice, ni Coralie ne purent découvrir un seul point qui leur fût commun.

L'un et l'autre avaient vécu dans des lieux différents. Aucun nom ne les frappait d'un même souvenir. Aucun détail ne pouvait leur faire comprendre pourquoi ils possédaient l'un et l'autre des morceaux de la même boule d'améthyste, pourquoi leurs images réunies se trouvaient enfermées dans de même médaillon, ou collées sur les pages du même album.

"A la rigueur, dit Patrice, on peut expliquer que le médaillon recueilli dans la main d'Essarès bey avait été attaché par lui à cet ami inconnu qui veillait sur nous et qu'il a assassiné. Mais l'album, cet album qu'il portait dans une poche cousue d'un sous-vêtement?"

Ils se turent. Patrice demanda: "Et Siméon?"

—Siméon a toujours habité ici.

—Même du temps de votre mère?

—Non, c'est un an ou deux après la mort de ma mère et après mon départ pour Salonique, qu'il a été chargé par Essarès bey de garder cette propriété et de veiller à son entretien.

—Il était le secrétaire d'Essarès?

—Je n'ai jamais su son rôle exact. Secrétaire? Non. Confident? Non plus. Ils ne conversaient jamais ensemble. Trois ou quatre fois, il est venu nous voir à Salonique. Je me rappelle une de ses visites. J'étais toute enfant, et je l'ai entendu qui parlait à Essarès d'une façon très violente et semblait le menacer.

—De quoi?

—Je l'ignore. J'ignore tout de Siméon. Il vivait ici très à part, et presque tous les jours dans le jardin, fumant sa pipe, rêvassant, soignant les arbres ou les fleurs, avec l'aide de deux ou trois jardiniers qui lui faisaient venir de temps à autre.

—Quelle conduite observait-il à vo-

tre égard?

—Là encore, je ne puis rien dire de précis. Nous ne causions jamais, et ses occupations ne le rapprochaient guère de moi. Cependant, j'ai eu quelquefois l'impression que, à travers ses lunettes jaunes, son regard me cherchait avec une certaine insistance, et peut-être même avec intérêt. En outre, dans ces derniers temps, il se plaisait à m'accompagner jusqu'à l'ambulance, et il se montrait alors, soit là-bas, soit en route, plus attentif, plus pressé... à tel point que je me demandais, depuis un jour ou deux...

Après un instant d'hésitation, elle continua:

"Oh! c'est une idée bien vague... mais, tout de même... Tenez, il y a quelque chose que je n'ai pas pensé à vous dire... Pourquoi suis-je entrée à l'ambulance des Champs-Élysées, à cette ambulance où vous vous trouviez déjà, blessé, malade? Pourquoi? Parce que Siméon m'y a conduite. Il savait que je voulais m'engager comme infirmière, et il m'a indiqué cette ambulance... où il ne doutait pas que les circonstances nous mettraient l'un en face de l'autre..."

"Et puis, réfléchissez... Plus tard la photographie du médaillon, celle qui nous représente ensemble, vous en uniforme, moi en infirmière, n'a pu être prise qu'à l'ambulance... Or, des gens d'ici, de cette maison, Siméon était le seul qui s'y rendait."

"Vous rappellerai-je aussi qu'il est venu à Salonique, qu'il m'y a vue enfant, puis jeune fille, et qu'il a pu, là également prendre les instantanés de l'album? De sorte que, si nous admettons qu'il ait eu quelque correspondant qui, de son côté, vous suivait dans la vie, il ne serait pas impossible de croire que l'ami inconnu dont vous avez supposé

l'intervention était nous, qui vous a envoyé la clef du jardin."

—Que cet ami fût le vieux Siméon? interrompit vivement Patrice. L'hypothèse est inadmissible.

—Pourquoi?

—Parce que cet ami est mort! Celui qui cherchait, comme vous dites, à intervenir, entre nous, celui qui m'a envoyé la clef du jardin, celui qui m'appela au téléphone pour m'apprendre la vérité, celui-là a été assassiné... Aucun doute à ce propos. J'ai perçu les cris d'un homme qu'on égorgeait... des cris d'agonie... de ceux que l'on pousse quand on expire.

—Est-on jamais sûr?

—Je le suis absolument. Ma certitude n'est atténuée par aucune hésitation. Celui que j'appelle notre ami inconnu est mort avant d'avoir achevé son œuvre. Il est mort assassiné. Or, Siméon est vivant."

Et Patrice ajouta:

"D'ailleurs celui-là avait une autre voix que Siméon, une voix que je n'ai jamais entendue et que je n'entendrais plus jamais."

Coralie n'insista pas, convaincue à son tour.

Ils étaient assis sur un des bancs du jardin, profitant d'un beau soleil d'avril. Les bourgeois des marronniers luisaient aux pointes des rameaux. Les lourds parfums des giroflées montaient des plates-bandes, et leurs fleurs jaunes ou mordorées, comme des robes de guêpes, ou d'abeilles serrées les unes contre les autres, ondulaient au gré d'une brise légère.

"Soudain, Patrice frissonna. Coralie avait posé sa main sur la sienne, en un geste d'abandon charmant, et, tout de suite, l'ayant observée, il vit qu'elle était émue jusqu'aux larmes."

(A CONTINUER)

FEUILLETON
DU "BIEN PUBLIC"

LE TRIANGLE D'OR

Par MAURICE

LEBLANC

20

C'est un vieux et admirable jardin qui faisait jadis partie du vaste domaine où, à la fin du XVIIIe siècle, on venait prendre les eaux de Passy. De la rue Raynour jusqu'au quai, et sur une largeur de deux cents mètres il descend, par quatre terrasses superposées, vers des pelouses harmonieuses que soulignent des massifs d'arbustes verts et que dominent des groupes de grands arbres.

Mais la beauté du jardin provient avant tout de ses quatre terrasses et de la vue qu'elles offrent sur le fleuve, sur les plaines de la rive gauche et sur les collines lointaines. Vingt escaliers les font communiquer entre elles, et vingt sentiers montent de l'une à l'autre, creusés parmi les murs de soutènement et englobés parfois sous les vagues de lierre qui déferlent du haut en bas.

Ca et là émergent une statue, une colonne tronquée, les débris d'un chapiteau. Le balcon de pierre qui borde la terrasse supérieure est orné de très vieux vases en terre cuite. On y voit

aussi sur cette terrasse, les ruines de deux petits temples ronds qui étaient autrefois des buvettes. Il y a devant les fenêtres de la bibliothèque une vasque circulaire, au centre de laquelle un enfant lance un mince filet d'eau par l'entonnoir d'une conque.

C'est le trop-plein de cette vasque, recueilli en un ruisseau, qui glisse, sur les rochers contre lesquels Patrice s'était heurté au premier soir.

"Somme toute, trois ou quatre hectares à fouiller, dit M. Desmalions. A cette besogne il emploie, outre les mutilés de Patrice, une douzaine de ses agents. Besogne assez facile au fond, et qui devait aboutir à des résultats certains. Comme M. Desmalions ne cessait de le répéter, dix-huit cents sacs ne peuvent pas rester invisibles. Toute excavation laisse des traces. Il faut

LE BUDGET A LONDRES ET A OTTAWA

Ottawa, 29. — Une comparaison sur le temps consacré au débat sur le budget à Londres et à Ottawa ne peut que susciter des réflexions salutaires et démontrer la nécessité d'améliorer les règlements de la chambre canadienne à ce sujet. A Westminster le budget a été présenté, hier, et dès aujourd'hui les communes peuvent se mettre à l'étude des autres mesures de la session. Une seule séance suffit pour la présentation du budget, le débat qu'il a amené et son adoption. A Ottawa, le débat sur le budget a commencé le 21 mars. Sauf durant les courtes vacances de Pâques, il s'est poursuivi sans arrêt jusqu'à aujourd'hui et on ne prévoit pas qu'il finisse pour vendredi matin. Déjà cent discours ont été prononcés au cours du débat.

Un comité spécial de la chambre a été nommé pour étudier un nouveau règlement dont le but sera de limiter la longueur des discours.

LA PLAIE DES CHIENS ERRANTS

Nos règlements municipaux sont censés nous protéger contre la plaie des chiens errants. En pratique toutefois nous savons combien les chiens laissés libres dans les rues sont une source d'ennuis; ils dévorent nos parterres, gâtent les pelouses, quand ils ne donnent pas un mauvais coup de dent aux enfants.

A Montréal il y a un règlement qui précise que les chiens doivent être tenus en laisse dans les rues. Nous citons ici ce qu'un échevin de la métropole dit de la nécessité de garder ses chiens:

Un règlement municipal de Montréal veut qu'aucun chien ne se promène sur la rue à moins qu'il soit tenu en laisse. Bon nombre de personnes ne se préoccupent pas de ce règlement d'après l'échevin Gareau, et ce dernier demandera au conseil demain après-midi qu'il soit appliqué rigoureusement pour la plus grande sécurité du public. Si la demande est écoutée, il s'ensuit que les propriétaires de chiens devront se surveiller étroitement s'ils ne veulent pas voir leurs favoris emportés par la fourrière municipale.

Expliquant sa demande, l'échevin Gareau expose qu'un certain nombre de gens se soucient peu du public et laissent errer leurs chiens librement au risque souvent de causer des accidents déplorables. Tout récemment encore, un jeune enfant fut mordu par un mâtin. Il arrive fréquemment que ces morsures soient graves et peuvent avoir des conséquences déplorables.

"Cependant, dit l'échevin Gareau, il y a un règlement qui défend de laisser aller les chiens sur la rue à moins qu'il ne soient en laisse. Malheureusement il n'est pas observé. Les chiens errant dans la rue; ils vont dans les vidanges qu'ils éparpillent sur la chaussée; ils courent après les enfants et les mordent; ils font peur aux vieilles dames et ils causent beaucoup d'autres inconvénients qu'il ne serait pas bon de mentionner ici."

L'échevin Gareau déclare que dans le but de faire disparaître ces inconvénients, il demandera que le règlement soit observé rigoureusement.

"Il y a déjà, dit-il, une fourrière pour ramasser les chiens errants, mais je crois que ce n'est pas suffisant d'une seule voiture pour toute la ville. Il en faudrait deux pour faire un travail efficace et je suggérerai la chose au conseil. Quand les gens sauront que ces voitures passent de temps à autres, ils prendront plus de précautions pour garder leurs chiens chez eux ou pour les tenir en laisse sur la rue."

LA PROPRIETE

Le cinquième volume des Semaines sociales du Canada vient de paraître. Il contient le texte complet des cours et conférences données l'été dernier à Sherbrooke et qui obtinrent un si remarquable succès. Toutes ces études se rapportent à la propriété, les uns sont purement doctrinales, les autres tirent des principes établis les conclusions pratiques et les appliquent à notre propre situation. Il suffit de citer les noms de quelques conférenciers: le chanoine Desjarlais, les abbés Arthur Robert de Québec et Henri Simard de Sherbrooke, les Juges Dorion et Lemay, M. Antonio Perrault, Léon Mercier Guin, Georges Bouchard, Arthur Saint-Pierre, etc. pour dire toute la valeur de ces travaux. Signalons en particulier les trois grandes conférences du soir par M. Henri Bourassa, le R. P. Louis Lalonde, S. J., et M. l'abbé Elie Auclair.

Volume remarquable qui fait honneur à la pensée canadienne française et qui comme les précédents sera hautement apprécié en France et à Rome. Il devrait être dans toutes les bibliothèques sérieuses. \$1.50 le volume; \$1.60 franco. S'adresser au Secrétariat des Semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90 rue St-Jacques Montréal, ou à la Villa Manresa, 80 chemin Ste-Justine, Québec.

RANDONNEE AERIENNE PARIS- NEW-YORK

Paris, 29. — La randonnée aérienne Paris-New-York sera tentée vers le 20 juillet. C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui Paul Taron et François Coli, deux aviateurs distingués qui ont été gravement blessés pendant la guerre.

Des aviateurs tenteront de gagner le prix de \$25,000 offert en 1919 par Raymond Orteig pour la première envolée entre Paris et New-York (aller et retour tour).

Ils se proposent de voler par voie de l'Angleterre, de l'Irlande, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse dans un hydro-aéroplane construit avec un moteur de 500 c.v. fabriqué en France sous brevets allemands. Le vol ne sera pas officiel.

CONTRE LE MAU- VAIS THEATRE

George Arliss a parlé tout récemment devant les membres d'une association de marchands réunis en convention à l'Hôtel Astor, à New-York, du mauvais théâtre et de ses conséquences. Après avoir déclaré que plusieurs "procureurs" se préparaient à représenter sur la scène ou l'écran des pièces franchement immorales et aux costumes suggestifs, il a dit à ses auditeurs: "Si réellement vous avez la conviction que le théâtre puisse faire du bien ou du mal à une population, c'est alors votre plus élémentaire devoir, comme bons citoyens, de prêter main forte à ceux qui se sont donné la mission de diminuer et même d'éliminer les mauvais représentations théâtrales."

La métropole américaine est très gravement atteinte du chancre du mauvais théâtre, et nos salles de cinéma, qui empruntent d'elle leurs pièces, distribuent parmi notre population les germes morbides de l'immoralité.

On devrait, dans toutes nos grandes villes canadiennes écouter d'une façon pratique le conseil de M. Arliss à ses auditeurs New-Yorkais.

DES BANQUISES DANS LE NORD

Halifax, 29. — Le "Modoc", de la marine américaine, de retour ici dimanche après avoir vogué dans les régions glacées des Grands Lacs, signale la présence de plusieurs banquises de grandes dimensions vers le nord. On croit cependant que le courant d'eau chaude en aura vite raison.

UN JOLI TRAIT DE JEAN DE RESZKE

Un joli trait de Jean de Reszke.

Le célèbre ténor, qui vient de mourir, refusait régulièrement de chanter dans un concert quel qu'il fût; il prétendait avec modestie que le théâtre seul pouvait lui être favorable. En réalité, le brave Jean de Reszke était pris d'une peur incoercible chaque fois qu'il mettait le pied sur la scène; et le concert était unique. Reszke jugeait inutile de se donner cette grande émotion pour une seule fois, émotion que les représentations successives d'une œuvre lyrique arrivaient à atténuer.

Un jour pourtant, il accepta, à la suite de puissantes sollicitations, de prêter son concours à une œuvre de charité. Il chanta magnifiquement; et la présidente de l'œuvre lui remit, enfermée dans un bel œuf en ivoire, une quantité rondelette de pièces d'or.

Jean de Reszke ouvrit l'œuf et dit à la présidente:

— Madame, je tiens à vous remercier; je ne mange jamais que le blanc de l'œuf, gardez le jaune pour vos pauvres.

Et il restitua les pièces d'or. On ne pouvait vraiment pas être plus gentilhomme.

HUIT POUCE DE GRELE

San Antonio, Texas, 29. — Plusieurs personnes ont été blessées, dont l'une mortellement, dans une tornade qui s'est abattue, hier soir, à un mille au sud de Kyle, localité située à vingt milles de San Marcos. Toutes les lignes téléphoniques et télégraphiques ont été rompues. Il est tombé jusqu'à huit pouces de grêle en certains endroits. Tout le district en question a été recouvert d'une couche de grêlons d'une épaisseur d'au moins six pouces.

Quand on n'ignore pas tout à fait la valeur des âmes, les voir se perdre, voilà la grande souffrance, la vraie douleur.

Laure Conan.

Le dernier Tsar de Russie, Nicolas, a abdiqué en 1917.

Vente de fin d'Avril à la Maison Fortin

Nous nous sommes efforcés d'organiser des réductions dans tous nos départements pour cette vente et nous avons réussi, comme vous le prouvera une visite générale de notre magasin. Nous offrons plus particulièrement à votre choix les aubaines annoncées dans cette page, parce qu'elles représentent des bons marchés peu ordinaires et offrent des occasions particulières d'obtenir du chic à très bas prix.



UN VERITABLE BON MARCHÉ

50 complets de Serge bleu marine, modèles anglais, la plus grande nouveauté. Avec deux pantalons, vous avez une occasion extraordinaire. Spécial à

\$12.49

Les nuits fraîches de mai et de juin rendent nécessaire le pardessus léger. D'ici la fin du mois, nous offrons tous nos pardessus légers pour hommes à un es-compte général de

10%

PARDESSUS GRIS FER ET NOIRS

Il nous reste en magasin 35 de ces pardessus faits d'un tissu de première qualité et qui conviennent si bien à toutes les occasions, grandeurs 34 à 46. Réduits à

\$13.75

IMPERMEABLES

Imperméables finis en vérona gris et brun, qualité excellente qui donnera une très longue durée et entière satisfaction. Réduits à

\$7.95

125 REFERS BLEU MARIN

Les mamans feront bien de se presser de venir profiter de cette valeur qui sort de l'ordinaire. Tissu très durable, grandeurs 18 à 32. Prix régulier \$5.50. Réduits à

\$2.97

COSTUMES POUR ELEVES DU JARDIN DE L'ENFANCE

Tous ces costumes sont fabriqués d'une excellente qualité de serge dans les grandeurs 23 à 32. Nous les avons toujours vendus jusqu'à \$12.00. Réduits à

\$8.95

COMPLETS POUR HOMMES

Magnifique assortiment de complets gris, de cette nuance de gris qui est si populaire cette saison, modèles nouveaux, grandeurs 27 à 34. Valeur régulière de \$9.50. Réduits à

\$4.95

Nous avons toujours été fiers de nos assortiments de complets de serge grise et brune dans les modèles réguliers que nous vendons \$18.50. Nous sommes heureux de vous les offrir durant cette vente à

\$13.45

Nous avons environ 50 complets de serge bleu marine de toute première qualité, modèle Jeune Homme et Réguliers, valeur de \$23.50, que nous offrons durant cette vente au prix très spécial de

\$16.45

Voici encore une superbe occasion pour ceux qui recherchent ce qu'il y a de mieux, 275 complets en serge Botany de 20 onces, nuances bleu marine, roire et grise. Régulier \$35. à \$40. Spécial

\$28.95

Jolis manteaux pour toutes les occasions à grandes réductions

MANTEAUX EN TRICOTINE

15 jolis manteaux en tricotine dans les teintes bleu marine, henna, sable et vert, modèles de fantaisie, très bien doublés et de très bonne qualité. Une merveilleuse occasion à ce prix réduit.

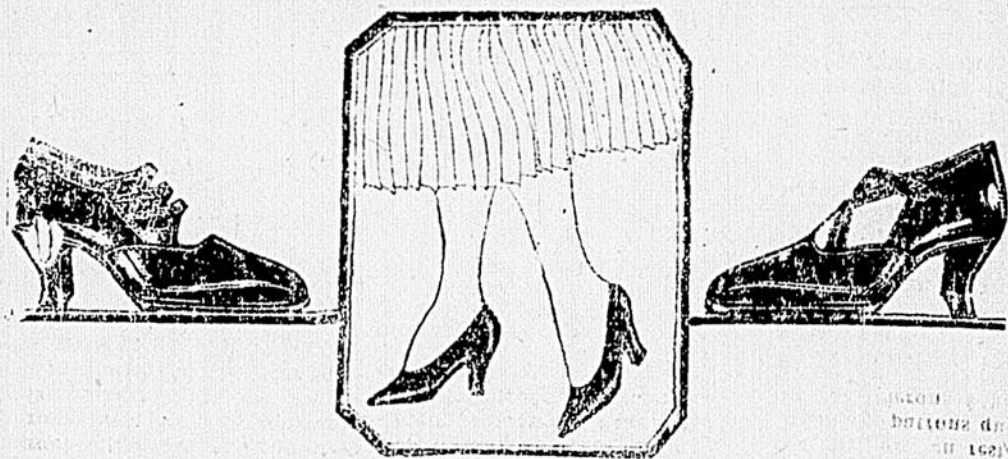
\$14.95

MANTEAUX EN POIRET

Jolis manteaux en Poiret, aussi en Tricotine, dans les teintes rouge, vert, brique, sable, bleu marine et noir. Les modèles sont très attrayant et quelques-uns sont garnis de fourrure. Grandeurs 16 à 42. Valeur de \$26.50 Pour

\$19.95

LES PLUS NOUVEAUX SOULIERS POUR DAMES



Notre département de chaussures, bien qu'inauguré il y a peu de temps est des plus achalandés pour la raison bien évidente qu'on y trouve les meilleures et les plus nouvelles chaussures aux plus bas prix aux Trois-Rivières.

Sandales très nouvelles, talons bas, cuir verni avec combinaison de cuir genre cassette, toutes les pointures. Valeur de \$4.50. Pour cette vente seulement

\$3.89

Souliers en cuir verni, nuances noire et tan combinées, talons cubains, la dernière nouveauté. Prix régulier \$6.25. Réduits pour cette vente à

\$5.39

Nous venons de recevoir une consignment de souliers pumps, couleur tan, talon espagnol, élastique sur le pied. Vous les aimerez certainement. Régulier \$4.50, Spécial

\$3.59

Un autre superbe assortiment de souliers en cuirs fins combinés. Nous recommandons cette ligne qui chausse très bien. Valeur régulière de \$6.50. Spécial

\$5.49

30 paires de souliers tan avec talons espagnols, garnis de suède drab, une jolie combinaison que nous vendons régulièrement \$4.50. Réduits pour cette vente à

\$3.59

Nous vous invitons à venir visiter notre rayon de chaussures en tout temps de l'année, car vous y trouverez toujours les dernières nouveautés et un personnel très attentif qui s'efforcera toujours de vous donner entière satisfaction.

Pumps Très Nouveaux

Nous venons de recevoir un beau lot de souliers pumps avec talon cubain reconvert que nous avons marqués à \$4.50 que nous vendrons durant cette vente au prix spécial de

\$3.49

GRANDE VENTE D'ETOFFES

Nous venons de recevoir un assortiment dans toutes les meilleures lignes de marchandises telles que poiret, tricotine, charneline, charmeen, poiret moiré, poiret broché, tricotine, broadcloth, et drab suède, dans toutes les nouvelles teintes. Pendant cette vente, un es-compte spécial s'appliquera à toutes ces lignes.

Beau crêpe de fantaisie, laine et soie, 36 à 38 pouces de largeur, 8 patrons différents. Prix régulier \$1.25. Spécial

95¢

Nous venons de recevoir tous nos crêpes et voiles pour robes d'été, et nous nous ferons un plaisir de vous les laisser voir. Nous en avons dans toutes qualités et les prix à partir de

\$2.25

Panama tout laine, 50 à 52 pouces de largeur dans les teintes brun foncé, bleu saxe, bleu alicé, bleu marin et noir, régulier \$1.25 pour

89¢

Nous venons de recevoir de nouvelles étoffes carreaux de couleur de 50 à 56 pouces de largeur, pouvant servir pour jupes et robes de dames. Régulier \$3.85. Très spécial à

\$2.95

Tricotine tout laine de 54 à 55 pouces de largeur. Très bonne pesant pour costumes ou manteaux pour dames ou fillettes, dans le bleu marin et noir seulement. Régulier \$2.50. Très spécial pendant cette vente à

\$1.89

Serge botany tout laine, 54 à 55 pouces de largeur, très bonne pesant pour costumes et manteaux, dans bleu marin et noir seulement. Prix régulier \$2.25. Spécial

\$1.89

Serge tout laine de 54 pouces de largeur, dans les teintes brun foncé, brun pâle, bleu alicé, vert foncé, bleu marin et noir, très bonne pesant pour manteaux et robes pour dames et fillettes. Prix régulier \$1.45. Spécial

\$1.09

Charmeline carreaux de même couleur, 54 à 56 pouces de largeur, il nous en reste encore quelques patrons que nous vous sacrifierons à un prix spécial à

\$1.99

Un autre vrai bon Marché

BLOUSES TAILLEUR

Voici une occasion à moins de la moitié du prix régulier. Blouses en voile de belle qualité, genre tailleur, dans une belle variété de patrons et de grandeurs. Valeur régulière de \$3.50 pour

\$1.49

Robes en Poiret à Moitié Prix

Voici une autre occasion comme nous pouvons rarement en offrir, une autre de nos aubaines à moitié prix. Le Poiret est de très belle qualité, les modèles très nouveaux et les nuances assorties. Grandeurs 16, 18, 36, 38 et 40. Régulier \$18.00. Pour

\$9.95

Très chics Robes en crêpe de chine et canton

Modèles des plus charmants pour jeunes filles de 16, 18 et 20 ans, dans toutes les teintes les plus nouvelles, garnitures très jolies. A 18.95 la moitié du prix régulier, c'est une aubaine incomparable.

\$8.95

La Maison Fortin

LE GRAND MAGASIN A RAYONS

177, Rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.